



Aux urgences de l'Hôtel-Dieu, le 31 mai dernier.

Photos AFP

## “Cerné”

À la veille de la traditionnelle interview présidentielle du 14 juillet, les commentateurs, tout acquis à la cause des « réformes », ont scruté avec anxiété les difficultés, voire la crise qui saisit le gouvernement Hollande, qu'il s'agisse de la réforme des retraites, de la préparation du prochain budget, d'une rigueur sans précédent depuis soixante ans, des restructurations hospitalières, ou encore de l'acte III de la décentralisation. Sur toutes ces questions, le gouvernement doit faire face à une opposition profonde, malgré la « concertation » qu'il s'acharne à mettre en œuvre. Le journal *Le Monde* (14-15 juillet) parle d'un président « déboussolé et peu audible » : « Jamais, depuis qu'il est à l'Élysée, il n'a en effet semblé aussi cerné, poursuit le quotidien. Jamais n'est apparue de façon aussi nette son incapacité à promouvoir sa politique. » Dans le même journal, un député PS le compare même à « un funambule qui avance sur un fil entre la colère possible des marchés financiers et celle du peuple ». « A l'automne, l'effet tenaille risque d'être encore plus terrible », ajoute le responsable d'un institut de sondage. « Hollande entre deux feux », résume l'éditorialiste du *Figaro* (13-14 juillet). Lors de son interview, Hollande a bien fait montre de son autorité : « Tout ce que je fais avec le Premier ministre, c'est d'alléger le coût du travail. » Ou encore : « Pour ce qui concerne le budget de l'Etat, je prends l'engagement qu'il y aura un effort historique d'économies. » Certes, mais sa ministre de la Santé a dû annoncer le report de la fermeture du service des urgences de l'Hôtel-Dieu, à Paris. La « concertation », c'est-à-dire l'accompagnement des contre-réformes, est sa seule planche de salut, et la lutte de classe indépendante, le spectre qu'il s'efforce de conjurer à chaque instant.

Yan Legoff

## Hôpitaux de Paris

# Les urgences de l'Hôtel-Dieu ne seront pas supprimées le 4 novembre

Le 10 juillet, à l'issue du Conseil des ministres, la ministre Marisol Touraine a annoncé qu'elle « décalait » la date de fermeture des urgences de l'Hôtel-Dieu, à Paris. Cette fermeture n'interviendra donc pas le 4 novembre. Cette annonce a suscité de vives réactions contraires.

Nicole Bernard

D'un côté, l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF) « voit dans l'annonce de la ministre un premier pas dans l'annulation de cette décision dangereuse de fermer les urgences de l'Hôtel-Dieu » (communiqué du 10 juillet). Cela faisait en effet quatre mois (depuis le 6 mars) que les syndicats de l'Assistance publique-Hôpitaux (AP-HP) de Paris, CGT et FO, et des médecins urgentistes, relayés par les fédérations FO et CGT de la santé et par l'AMUF, exigeaient sans relâche de M<sup>me</sup> Touraine, tutelle de l'AP-HP, qu'elle annule la décision meurtrière de fermeture des urgences de cet hôpital parisien qui reçoit 40 000 patients par an dans ses urgences ! De l'autre côté, les partisans de la fermeture ne désarment pas.

### LES MASQUES TOMBENT

Le président de la commission médicale d'établissement (CME), le Dr Capron, appelle les médecins à refuser la décision de M<sup>me</sup> Touraine. Sarcastique, le Dr Capron déclare : « La raison municipale, curieusement transformée en raison d'Etat, bâillonne donc la CME. » Et les malades, docteur ? Qu'en est-il des malades ? Avec lui, Jean-Marie Le Guen, l'adjoint (PS) à la santé du maire de Paris, président du conseil de surveillance de l'AP-HP, ne déco-

lère pas : « L'annonce par Marisol Touraine pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. » « Ce qu'il faut, c'est faire renaître l'Hôtel-Dieu ! Le faire renaître ? Et pour cela, commencer par le tuer ? Les masques tombent !

### RIEN N'EST ACQUIS

Qu'est-ce qui amène donc la ministre à prendre cette décision ? Elle le dit elle-même : « La dégradation du climat à l'Hôtel-Dieu empêche les conditions d'une vraie concertation sur l'avenir de cet hôpital. » C'est bien là que le bât blesse ! Pour les médecins, pour les personnels et leurs syndicats qui sont allés le 6 mars, puis le 14 juin au ministère demander à la ministre l'annulation de la décision, il n'y a qu'un seul projet valable, c'est le maintien des urgences et des services qui sont toujours à l'Hôtel-Dieu, en particulier le service de médecine interne avec ses 40 lits. Ce qui veut dire l'arrêt de tout nouveau transfert. Cette volonté constitue un sérieux obstacle à « l'hôpital sans lits » que le gouvernement et la direction de l'AP-HP appellent de leurs vœux. Là est le cœur du problème. A cette date, rien n'est acquis. La veille même de l'annonce faite par la ministre, le Dr Kierzek se voyait retirer par sa hiérarchie la responsabilité du service médical d'urgence et de réanimation (SMUR) de l'Hôtel-Dieu. Un fait d'une extrême gravité qui, si la sanction n'était pas rapportée, indiquerait clairement qu'il s'agit bien d'en finir avec l'Hôtel-Dieu et ses urgences. La levée de la sanction est donc aujourd'hui une question cruciale.



DR  
**“La dégradation du climat à l'Hôtel-Dieu empêche les conditions d'une vraie concertation sur l'avenir de cet hôpital”**

Marisol Touraine, 10 juillet

## La sanction contre le docteur Kierzek doit être annulée !

Mardi 10 juillet, le Dr Gérard Kierzek était informé qu'il était dessaisi de sa fonction de responsable du service médical d'urgence et de réanimation (SMUR) de l'Hôtel-Dieu.

Les fédérations FO et CGT de la santé ont demandé l'annulation de la sanction. Les syndicats CGT, FO, CFTC de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris font signer une lettre à Marisol Touraine que nous publions ci-dessous :

« Madame la ministre, le 8 juillet 2013, le Dr Kierzek a été démis de ses fonctions de responsable de l'unité SMUR de l'Hôtel-Dieu. Le motif invoqué : “Une absence de devoir de réserve” ; il est donc reproché au docteur Kierzek d'avoir donné son opinion. C'est l'arbitraire le plus total ! Un médecin est démis de ses fonctions pour s'être prononcé pour la défense de son service, pour le maintien des urgences de l'un des plus vieux hôpitaux parisiens. Vous venez de déclarer à la sortie du Conseil des ministres que vous reportez “la date de fermeture des urgences qui ne pourra intervenir le 4 novembre 2013”, évoquant le fait que l'on ne peut “prendre aucun risque sur la prise en charge des urgences à Paris au début de l'hiver prochain”, et avez ainsi donné raison au docteur Kierzek. Une évidence s'impose, la sanction doit être immédiatement annulée. Le docteur Kierzek doit être réintégré dans ses fonctions de responsable du SMUR. » ■

## ÉCLAIRAGE

## Les pistes du gouvernement pour couper 2,48 milliards d'euros dans les soins de santé

La Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) est chargée de fournir au gouvernement les pistes pour la prochaine loi de financement de la Sécurité sociale. Elle vient d'adopter, le 11 juillet, un plan de 2,48 milliards d'euros d'économies sur les soins.

**D'**emblée, le rapport de la CNAM annonce la couleur : son plan, « qui vise à assurer la pérennité du système » (comme pour les retraites !), « doit s'appuyer sur la stratégie nationale de santé annoncée par le Premier ministre le 8 février 2013 ». Elle l'inscrit d'ailleurs « dans les efforts significatifs produits depuis près de dix ans pour maîtriser la dépense de santé », efforts qui, selon le conseil de la CNAM elle-même, « ont aussi participé à soutenir la compétitivité de l'économie française » (p. 149).

Maîtrise qui a signifié, pour les assurés : instauration des franchises, baisse du remboursement des médicaments, coupes drastiques dans les budgets des hôpitaux ! C'est donc un rapport sur commande ! Des confédérations syndicales, seule la CGT a voté contre. Les conseillers représentant FO, la CFDT, la CFTC, la CGC, ont voté pour le plan d'économies, dans la droite ligne des projets gouvernementaux.

Quant au Medef, il a, comme d'habitude, considéré que le plan d'économies était insuffisant et appelé de ses vœux « des réformes structurelles de grande ampleur », en particulier par une réforme du financement « favorisant la compétitivité de l'économie française ».

Le rapport propose « d'améliorer la pertinence des soins ». Qu'on en juge ! « Dans le cadre de la stratégie nationale de santé, l'enjeu est d'accompagner progressivement le travail en commun des profes-

**“[Pour une prothèse de hanche], le coût est 4,4 fois plus élevé pour un suivi post-intervention passant par le SSR [hôpital] par rapport à une prise en charge en ville”**

sionnels de santé autour du patient et la constitution d'équipes de soins de proximité. Ces équipes doivent ainsi pouvoir travailler en lien avec les acteurs médico-sociaux et l'hôpital. » Derrière le jargon volontairement incompréhensible, il y a une consigne simple : éviter l'hôpital !

**UNE CONSIGNE : BARRER LA ROUTE DE L'HÔPITAL**

Un exemple ?

« L'analyse du processus de prothèse de hanche montre que la rééducation post-opératoire pourrait être davantage développée en ville, en évitant des orientations non pertinentes pour certains patients en établissement de soins de suite et réadaptation (SSR). » Pour quelle raison ? « Le coût est 4,4 fois plus élevé pour un suivi post-intervention passant par le SSR par rapport à une prise en charge en ville » (p. 158). Une raison médicale, on vous dit ! Le rapport préconise également « un facilitateur de la liaison entre l'hôpital et la ville au travers de l'intervention d'un conseiller de l'assurance maladie » (p. 156). Comme pour le programme PRADO (pro-

gramme d'accompagnement de retour à domicile — NDLR) de raccourcissement du séjour à l'hôpital post-accouchement ! En un mot : tout sauf l'hôpital, qui est pourtant plébiscité par les malades et leurs familles comme une garantie de sécurité !

**PLUS BESOIN D'ANESTHÉSISTES NI D'AMBULANCES !**

Et si vous devez vraiment aller à l'hôpital ? Le rapport préconise qu'on arrête de payer et un chirurgien et un anesthésiste, et propose « de permettre aux praticiens qui réalisent les interventions d'acquérir des compétences complémentaires reconnues (compétence partielle d'anesthésie-réanimation aux chirurgiens limitée aux actes qu'ils réalisent par exemple, de même pour la réalisation d'actes d'imagerie...), ce qui permet de fonctionner avec un nombre de professionnels médicaux moindre » (p. 168). Tel quel !

Les malades qui doivent subir une dialyse ou une radiothérapie sont sommés d'arrêter d'y aller en ambulance ou en taxi ! « Il est souhaitable d'encourager, pour ceux des patients dont l'état de santé est compatible avec l'usage d'un véhicule personnel, l'usage de ce mode de transport, beaucoup moins coûteux pour l'assurance maladie » (p. 177).

Il faudrait citer chacune des 180 pages. Ce rapport n'a vraiment rien à voir avec la Sécurité sociale, mais tout à voir avec la politique d'austérité que le gouvernement a décidé d'imposer pour se plier aux diktats de l'Union européenne. **N. B. ■**

## ÉDITORIAL

## Anguille sous roche

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

**U**n Premier ministre espagnol au bord de la démission pour corruption, un gouvernement portugais en sursis après avoir dû reculer devant la grève des enseignants, un gouvernement grec sur le fil du rasoir alors qu'il veut faire passer le nouveau plan meurtrier de la troïka supprimant des dizaines de milliers d'emplois : dans toute l'Europe les gouvernements s'enfoncent dans la crise de décomposition politique et institutionnelle.

Confronté lui aussi aux affaires en tous genres, le gouvernement Hollande-Ayrault est à la peine. Il lui faut avancer sur la réforme des retraites malgré le refus des principales confédérations syndicales de s'intégrer dans la conférence sociale. Il lui faut imposer la réforme territoriale malgré la levée de boucliers des élus de toutes tendances par milliers. Il lui faut même parfois reculer (cf. ci-contre).

Comment faire ? Une dépêche Reuters, faisant état de la « concertation » entre Marisol Touraine et les organisations syndicales, nous éclaire sur un scénario envisagé : prendre le temps d'un long débat avant de conclure sur la réforme, et, tout de suite, décider une « petite » augmentation d'un point de la CSG, soit 10 milliards d'euros prélevés sur les budgets déjà exsangues des familles ouvrières ! Semblables scénarios se dessinent sur la réforme territoriale, sur celle du ferroviaire, etc.

Une nouvelle religion est en train de s'imposer, celle du « débat », des « propositions » que chacun est invité à formuler... dès lors qu'est admis comme « indiscutable » que « le statu quo n'est pas possible », et donc « qu'il faut une réforme ». Et pendant ce temps, le gouvernement met au point son projet de loi et, sans attendre, continue de frapper.

Travailleurs, militants, et jeunes, qui cherchent la voie du combat efficace pour bloquer les contre-réformes et plans meurtriers dictés par la troïka et appliqués par Hollande et Ayrault, doivent faire preuve de vigilance. Dès que le mot « débat » est sur la table, il y a anguille sous roche (1).

Hollande a été net, ce 14 juillet : son gouvernement est déterminé à s'attaquer aux retraites, notamment en augmentant la durée de cotisation. Pour la classe ouvrière et ses organisations, l'heure ne devrait donc pas être au débat, mais au combat contre toute mesure menaçant les retraites — augmentation de la CSG, augmentation de la durée de cotisation, remise en cause des régimes spéciaux, etc. Combat pour bloquer les contre-réformes Hollande-Ayrault et, par là même, porter un coup d'arrêt aux attaques de la troïka.

Car en France, pas plus qu'en Espagne, en Grèce, au Portugal, il ne saurait y avoir de politique conforme aux besoins vitaux du peuple sans que soit brisé le carcan de l'Union européenne auquel tous les gouvernements et tous les partis institutionnels acceptent de se subordonner, quitte à saupoudrer cette discipline de « débats » pour mieux faire passer la pilule. Cette exigence de rupture sera au centre du meeting du 28 septembre à Paris, et des meetings organisés dans différentes villes en France par le Parti ouvrier indépendant.

(1) Nombreux sont les candidats au « débat ». Ainsi, quelques jours après que FO, CGT, FSU et Solidaires ont décidé la journée interprofessionnelle de grèves et de manifestations du 10 septembre, Attac publie un appel : on y retrouve les signatures ès-qualités de dirigeants de premier plan du Parti socialiste, du Parti communiste, du NPA, mais aussi de la CGT, de la FSU ou de Solidaires, qui, pêle-mêle, politiques et syndicaux, soumettent leurs « propositions » au « débat »...

## io

Contribution

Dr Christophe Jedrecy  
médecin urgentiste

## Le sort du service des urgences de l'Hôtel-Dieu est d'une importance nationale

**“La fermeture d'un service des urgences de 45 000 passages par an serait une première en France”**

recours ». Une raréfaction qui s'aggraverait dans les dix ans à venir, sous le double effet d'une crise démographique (diminution de 20 000 médecins en dix ans) et d'une crise d'attractivité de la profession. Les services des urgences deviennent de plus en plus le seul recours possible aux soins, ils sont la seule porte ouverte de l'hôpital, porte que les forces de privatisation de la santé veulent fermer pour toujours.

de 150 à 200 % et des temps d'attente insupportables). Ils seraient absolument incapables d'assurer la sécurité des soins. Les pouvoirs publics savent très bien que le nombre de passages aux urgences ne fait que croître dans tout le pays, du fait de la raréfaction méthodiquement organisée, depuis des années, de la médecine générale de ville dite « de premier

La politique d'austérité mortifère, inéluctable du fait de l'adhésion du gouvernement français au traité européen TCSG, se traduit par la baisse mécanique de 650 millions d'euros de financement des hôpitaux (mesures d'économies de la loi de financement de la Sécurité sociale 2013), amenant des fermetures de structures.

Le maintien des urgences de l'Hôtel-Dieu et des services de lits aigus demeure un combat majeur de santé publique.

En effet, la fermeture d'un service des urgences de 45 000 passages par an serait une première en France. Ce serait une des étapes de la destruction de l'AP-HP et la prémice d'une cascade d'attaques contre tous les 650 services des urgences publics autorisés en France. Ce serait le signal d'une nouvelle offensive en règle contre l'hôpital public, menacé d'une destruction et d'une privatisation.

Ainsi, l'AP-HP veut investir 300 millions d'euros pour installer son siège à l'Hôtel-Dieu, première étape d'une vente au secteur privé d'un site historique de réputation internationale, dès que le PLU (plan local d'urbanisme — NDLR) de la Ville de Paris le permettra. C'est pourquoi le retrait du projet de l'AP-HP s'impose de toute urgence. **■**

La direction générale de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), avec l'accord de l'ARS (agence régionale de santé — NDLR) Ile-de-France, et surtout du ministère de la Santé de M<sup>me</sup> Touraine, avait annoncé par voie de presse le 14 mai 2013 sa décision brutale de fermeture de l'accueil des urgences de l'Hôtel-Dieu pour le 4 novembre 2013, mettant ainsi en péril la population parisienne, privée d'un accès décent à des soins d'urgences en plein cœur de la capitale. Face au combat des personnels, Marisol Touraine vient d'annoncer un report de cette fermeture.

**Q**uelle est l'importance du service des urgences de l'Hôtel-Dieu ? Deux cent cinquante lits de soins aigus, 45 000 passages par an. Il faut y ajouter les urgences médico-judiciaires faisant 40 000 passages (structure attenante aux urgences de l'Hôtel-Dieu), qui seraient transférées en 2014 dans un autre site de l'AP-HP. Ce sont donc 100 000 passages par an qui devraient être ainsi « distribués » sur les autres services des urgences. Or les huit services des urgences parisiens relevant de l'AP-HP sont déjà asphyxiés par un afflux ingérable (avec des taux d'occupation

## SNCF

## Questions après l'accident ferroviaire de Brétigny

Six morts, des dizaines de blessés, dans une gare dévastée, transformée en apocalypse de tôles froissées... Le terrible accident ferroviaire intervenu le 12 juillet, à Brétigny-sur-Orge (Essonne), soulève beaucoup d'émotion, et aussi d'interrogations.

« *L'hypothèse retenue de la rupture d'une éclisse (pièce mécanique reliant deux rails contigus — NDLR) ouvre de nombreuses questions. Comment une telle pièce a-t-elle cassé ? Ne faut-il pas revoir l'ensemble du réseau ?* », se demande un cheminot.

Il ajoute : « *La division de la SNCF en deux établissements publics industriels et commerciaux (EPIC), en 1997, n'a fait qu'aggraver une situation très dégradée, Réseau ferré de France (RFF), le gestionnaire des rails, imposant une politique tarifaire et de réparation à la SNCF qui a des conséquences tant au niveau de l'entretien des voies que des tarifs appliqués aux usagers.* » Pour lui, la nouvelle réforme ferroviaire préparée par le gouvernement, en application d'une directive euro-

péenne ouvrant totalement le transport ferroviaire de voyageurs à la concurrence d'ici à 2019, ne va qu'aggraver les choses. Les cheminots étaient d'ailleurs en grève le mois dernier contre ce projet qui remet aussi en cause leur statut. Et pourtant, président, ministres, dirigeants de la SNCF se succèdent ces derniers jours devant les camé-

ras de télévision, promettant qu'après des décennies de sous-investissement dans la maintenance du réseau ferré, des milliards d'euros vont être consacrés à le réparer. Un bel unanimité...

Tous célèbrent le « service public », après avoir contribué à le remettre en cause pendant des années ; tous encensent « *la grande famille cheminote sur le pont* » après le terrible accident, comme *L'Humanité* (15 juillet), journal du PCF, qui, tout en dénonçant « *plus de vingt ans de libéralisation du secteur ferroviaire* », oublie de préciser que l'un de ses acteurs fut Jean-Claude Gayssot, ministre PCF des Transports de 1997 à 2002, qui vota à Bruxelles la première directive européenne d'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire...

Nous verrons bien ce que diront les enquêtes diligentées pour déterminer les causes matérielles de l'accident. Quoi qu'il en soit, les cheminots savent que le gouvernement prépare pour la rentrée une nouvelle étape de l'ouverture à la concurrence et qu'il persiste à tenter d'y associer les organisations syndicales. Comme sur la question des retraites... Nous y reviendrons dans notre prochain numéro avec nos correspondants. Y. L. ■



### Nouvelle étape de l'ouverture à la concurrence prévue à la rentrée.

## Assurance chômage

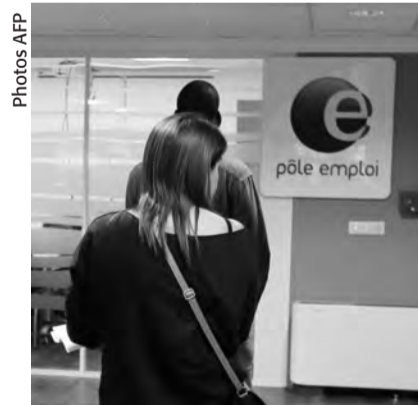
# Pôle emploi a exigé des chômeurs 812 millions d'euros de "trop perçus" en 2012

Ce 10 juillet, le médiateur national de Pôle emploi sortait un rapport sur la gestion des indus (sommés versés « à tort » par Pôle emploi aux demandeurs d'emplois). Ce rapport fait état de 812 millions d'euros versés « à tort » aux demandeurs d'emploi en 2012, dont Pôle emploi a demandé le remboursement, conduisant à d'innombrables situations de détresse.

Comment en est-on arrivé là, selon le médiateur ? Un des motifs exprimés dans ce rapport est l'explosion du nombre de chômeurs, ainsi que la précarisation effrénée de l'emploi, conduisant de plus en plus de demandeurs d'emploi à cumuler allocations chômage et contrats précaires.

### EXPLOSION DU CHÔMAGE ET DES CONTRATS DE TRAVAIL PRÉCAIRES

« *Aujourd'hui, et depuis 2008, dit-il, la dégradation de l'économie conjuguée au chômage de masse ont développé la précarisation de l'emploi et conduisent les salariés à recourir de*



plus en plus à l'activité réduite. » Mais le rapport ne s'arrête pas là. « *Avant 2009, ajoute le rapport, l'Unedic édictait les principes d'indemnisation de l'assurance chômage dans un contexte économique dans lequel l'emploi ne se dégradait pas au point de se précariser durablement. Pour les mettre en œuvre, l'Unedic avait son propre réseau, les Assedic, dont l'unique mission portait sur l'indemnisation des demandeurs d'emploi, régie par le règlement général*

annexé à la convention d'assurance chômage. »

### DÉSORGANISATION INDUITE PAR LA FUSION ANPE-ASSEDIC

« *Pôle emploi, dont la mission est certes d'indemniser les demandeurs d'emploi mais aussi de les accompagner dans le retour à l'emploi, n'est pas configuré pour gérer les indus comme l'étaient les Assedic. En effet, la fusion avec l'ANPE ne s'est pas résumée à une addition de compétences et de personnels. Elle a aussi déclenché des mouvements internes, au terme desquels l'équilibre des compétences dans les agences a pu être fragilisé.* »

Tout est dit : la fusion ANPE-Assedic est au centre de cette situation ; elle a désorganisé les services d'indemnisation des chômeurs. Au problème d'« équilibre des compétences » pointé du doigt par le rapport, nous pourrions ajouter les effectifs en charge de la gestion de l'indemnisation des chômeurs, en baisse constante, ainsi que les fermetures d'agences. S. PÉRIÉ ■

# Réforme des retraites : le gouvernement voudrait désamorcer le rejet qui le mine

Les ministres poursuivent leurs rencontres bilatérales avec les syndicats et le patronat sur la réforme annoncée des retraites, en tentant de brouiller les pistes, alors que les confédérations CGT et FO appellent, le 10 septembre, à « *une journée nationale d'action interprofessionnelle* » contre « *tout allongement de la durée de cotisation, l'opposition public-privé, la sous-indexation des pensions et des salaires portés aux comptes* ».

Le 9 juillet, le bureau national du PS rend publique sa contribution sur les retraites. Le leader de la gauche du PS, Emmanuel Maurel, résume la signification de cette prise de position en déclarant : « *Nous nous réjouissons que le PS tourne le dos aux folles préconisations du rapport Moreau.* ». Le texte du PS écarte toute accélération de l'allongement de la durée de cotisation avant 2020, de même que la désindexation des retraites sur les prix. Mais il qualifie de « *légitime* » une augmentation de la CSG pour les retraités « *les plus aisés* » (c'est-à-dire payant l'impôt sur le revenu !).

### UN APPEL INTERSYNDICAL DE MAINE-ET-LOIRE

« **1993 Ballardur-2013 Ayrault, 20 ans de recul social, ça suffit !** »

« Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF de Maine-et-Loire s'opposent avec détermination à toute nouvelle réforme des retraites et pensions qui s'en prendrait encore une fois aux salariés à travers :

- l'allongement de la durée de cotisations pour passer à 43 voire 44 annuités à l'horizon 2020 ;
- le recul de l'âge de départ à la retraite ;
- l'adossement du calcul des pensions des fonctionnaires sur celui du privé ;
- la diminution du pouvoir d'achat des retraités (retraites et pensions désindexées de la hausse des prix). (...)

1993 Ballardur-2013 Ayrault, 20 ans de recul social, ça suffit !

(...) Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF de Maine-et-Loire, informées que leurs instances nationales se déclarent prêtes à l'action dès le début septembre, appellent tous les salariés (actifs, retraités, chômeurs) à se tenir prêts pour défendre leurs retraites. »

Angers, le 3 juillet 2013

Ce serait « *une réforme des retraites a minima* », selon *Le Monde* (11 juillet). « *La position du PS est une position parmi d'autres, ça ne veut pas dire que c'est celle du gouvernement* », relativise aussitôt Marisol Touraine, ministre en charge du dossier. L'objectif du texte, avant tout politique, n'est pas tant de faire pression sur le gouvernement (que le texte n'engage effectivement en rien), que sur... les syndicats.

### "CGT ET FO AURONT MOINS D'ARGUMENTS" (UN DÉPUTÉ PS)

Un député ayant participé à la rédaction du texte du PS, cité par le journal, dévoile le but de l'opération : « *Le rapport Moreau a hystérisé les débats, il fallait les "déhystériser". La CGT et FO auront moins d'arguments.* » La « gauche » du PS dit ainsi sa vérité...

Tous les moyens sont bons pour tenter de barrer la route au rassemblement, le 10 septembre, des travailleurs dans la grève et les manifestations appelées par les deux confédérations syndicales, avec la FSU et Solidaires, et repris

aussi bien dans les différents secteurs professionnels que dans les départements et les communes. Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, fait mine d'ignorer ces manœuvres, il se félicite même du texte du PS en y voyant un « *encouragement à amplifier la mobilisation contre tout recul des droits à la retraite* », alors que le journal du PCF donne chaque jour sa version d'une « *bonne réforme* »...

### CONTORSIONS

Dans cette situation, le gouvernement poursuit sur sa voie, misant tout sur la concertation, invitant chacun à donner son point de vue. L'important est que la réforme se fasse dans une sorte de marchandage et que tout le monde accepte ce cadre, pour tenter d'évacuer toute exigence de retrait.

Dans son interview du 14 juillet, François Hollande confirme : « *Cette réforme, elle est nécessaire (...). Nous allons allonger progressivement, on va en discuter avec les partenaires sociaux, la durée de cotisation (...). Tout le monde fera un effort.* »

Dernière contorsion en date, un scénario semble se dessiner, résumé par une « *source parlementaire* » citée par l'AFP (12 juillet) : « *Une ligne commence à gagner du terrain au sein de la majorité et du gouvernement : ce dernier ferait simultanément deux types d'annonces en septembre. D'une part, des mesures d'urgence, en faisant payer un peu tout le monde, et d'autre part un vrai chantier de réformes avec un calendrier sur deux ans.* ». Bref, on ferait d'abord payer les actifs et les retraités, pour chambouler ensuite tout le système. Mais ce n'est qu'un scénario, que beaucoup de choses, à commencer par la lutte de classe, pourraient complètement bouleverser. Yan LEGOFF ■

## Le prétexte à une nouvelle offensive contre les droits des chômeurs ?

Dans son rapport sur la gestion des indus, le médiateur de Pôle emploi « *préconise vivement une évolution du règlement général de l'assurance chômage allant vers une simplification des conditions d'ouverture des droits, plus particulièrement dans le cadre de l'activité réduite, afin notamment de réduire le volume des indus à traiter et d'en améliorer la qualité du recouvrement* ».

Au moment où l'augmentation du chômage est constante, où la catastrophe de la fusion ANPE-Assedic, tant pour les chômeurs que pour les agents, est connue de tous, le médiateur, répondant aux injonctions du gouvernement, préconise donc une « *simplifica-*

tion » de la réglementation de l'assurance chômage.

Mais quel droit veut-on simplifier ? Le droit aux allocations pour les travailleurs privés d'emploi ? Le droit des chômeurs indemnisés de percevoir un complément lorsqu'ils reprennent une activité ? On comprend mieux pourquoi l'information concernant les 812 millions d'euros de trop versé a pris tant d'ampleur. Se servant d'une situation amenée par la fusion et par la détérioration du marché du travail, le gouvernement, via le médiateur, marque sa volonté de s'attaquer au système d'assurance chômage, à la veille de la renégociation de la convention d'assurance chômage (fin 2013). ■

## Enseignement

Epreuves de langues vivantes au baccalauréat

## Une nouvelle étape franchie dans le démantèlement du bac

Jusqu'à présent, les épreuves de baccalauréat comportant de l'oral se déroulaient de la manière suivante : les élèves d'un lycée A étaient convoqués en fin d'année scolaire dans les locaux d'un lycée B et étaient interrogés par un enseignant d'un lycée C. En aucun cas un enseignant n'interrogeait ses propres élèves.

Ce dispositif permettait de se rapprocher le plus possible du principe respecté par les épreuves écrites : des épreuves terminales, nationales et anonymes.

Sophie Suchard

Plusieurs reprises et sous divers prétextes, les ministres successifs ont essayé de remplacer ce dispositif par celui du contrôle continu ou du contrôle en cours de formation (CCF). Et aujourd'hui, pour aller au bout de la territorialisation de l'école, au cœur de la loi de refondation, Vincent Peillon et le gouvernement Hollande-Ayrault voudraient en finir avec le baccalauréat national et anonyme, premier grade universitaire. « On aura à faire évoluer le bac. Il n'est pas gravé dans le marbre », a déclaré Peillon. « Le ministre évoque son allègement et le passage de certaines épreuves au contrôle continu » (Café pédagogique, 7 juin 2013). D'ores et déjà, de plus en plus d'épreuves de BTS sont évaluées en CCF. En raison de l'opposition maintes fois réaffirmée des élèves, des parents et des professeurs au contrôle continu, et de leur farouche attachement aux épreuves terminales, nationales et anonymes, l'éducation physique et sportive (EPS) a été très longtemps la seule discipline évaluée en

CCF au baccalauréat. « Selon un sondage LH2 pour Le Nouvel Observateur, une majorité de Français (71 %) se dit opposée à la suppression de l'examen du baccalauréat » (AFP, 16 juillet 2013).

A partir de 2008, des épreuves de compréhension orale et d'expression orale en langue vivante étrangère ont été introduites dans des sections technologiques, le ministère de l'Éducation nationale fournissant les sujets.

## "LES PROFESSEURS DOIVENT ÉVALUER LES ÉLÈVES DE LEURS PROPRES CLASSES"

En cette année 2013, alors que l'offensive contre le bac concerne toutes les sections générales et certaines sections technologiques, une nouvelle étape a été franchie.

Pour les langues vivantes, chaque élève passe trois épreuves différentes. L'une d'elles se déroule de manière classique, au moment des épreuves écrites du mois de juin. L'organisation des deux autres pose de multiples problèmes. Non seulement ces deux épreuves se déroulent dans le lycée des élèves, mais les professeurs doivent choisir eux-mêmes le sujet, concevoir une grille de correction et évaluer les élèves de leur propre établissement et, le plus souvent, de leur propre classe. Ils sont donc à la fois juge et partie.

D'autre part, ces deux épreuves se déroulent en février et en mai, en même temps que les cours ordinaires, et perturbent grandement ces derniers. De plus, les enseignants de langues s'étonnent de ne

pas recevoir de rémunération supplémentaire pour ces épreuves, alors que les épreuves du mois de juin sont rémunérées. D'autant que l'accroissement de leur charge de travail est énorme : ils doivent préparer leurs élèves à quatre épreuves différentes pour un volume de cours resté à deux heures hebdomadaires, concevoir les sujets de bac et le barème, faire passer les épreuves et les corriger, tout en continuant à évaluer les élèves de manière ordinaire pour avoir des notes à mettre dans les bulletins trimestriels.

C'est pourquoi de nombreuses motions et pétitions ont été adoptées dans les lycées avec les organisations syndicales.

Au lycée Paul-Langevin, à Suresnes (Hauts-de-Seine), une pétition a recueilli la signature d'une grande majorité des enseignants, avec le soutien des sections locales du SNES, du SN-FO-LC et de SUD :

« Nous soussignés (...), — rappelons notre ferme attachement à ce que les épreuves du baccalauréat soient terminales, anonymes et corrigées par des examinateurs extérieurs à l'établissement des élèves,

— sommes scandalisés par les modalités des nouvelles épreuves de langue (...), — demandons que les épreuves de compréhension orale et d'expression orale en langue vivante se déroulent sur le modèle des oraux des épreuves anticipées de français et d'histoire et de géographie : en fin d'année scolaire, au moment des épreuves écrites, par des examinateurs extérieurs à l'établissement des élèves. » ■

**Le gouvernement Hollande-Ayrault voudrait en finir avec le baccalauréat national et anonyme, premier grade universitaire.**

Grève et rassemblement au conseil régional de Franche-Comté contre la suppression des équipes mobiles d'ouvriers professionnels

## Le conseil régional de Franche-Comté a été investi le 21 juin par les personnels mécontents et leurs représentants syndicaux

Afin de contenir l'augmentation du budget de fonctionnement de la région Franche-Comté à 1 %, le personnel est la variable d'ajustement de l'austérité et des diminutions de dotations aux collectivités territoriales, notamment par la suppression des équipes mobiles d'ouvriers professionnels (EMOP) spécialisés et polyvalents. Ces personnels travaillent dans les établissements scolaires et sont responsables de l'entretien du mobilier et des équipements (traitement du linge, des espaces verts ou des bâtiments, par exemple.)

Les syndicats FO et CGT, ayant été saisis dans un premier temps par les personnels inquiets de voir disparaître trente-trois postes par des départs en retraite ou des mutations sur d'autres postes à compétence ou qualification différentes (et donc avec des diminutions de salaire), ont lancé une pétition qui a rassemblé près de 300 signatures. L'intersyndicale CGT, FO, FSU, CFDT et UNSA territoriaux, a appelé à la grève et à un rassemblement le 21 juin dernier,

date de l'assemblée plénière du conseil régional à laquelle participait le préfet. Les revendications étaient simples : contre la suppression des EMOP, et retrait du projet avant négociations.

Les organisations syndicales se sont vues proposer préalablement, dans un esprit de « dialogue social », une réunion le 18 juin avec le vice-président chargé du personnel, Patrick Bontemps. La présidente PS du conseil régional, Marie-Guite Dufay, n'a pas souhaité rencontrer à ce moment les organisations syndicales.

## "RETRAIT DU PROJET DU CONSEIL RÉGIONAL"

Le 21 juin, face aux manifestants, la présidente de région a dû interrompre sa réunion, et a proposé une rencontre composée exclusivement de syndicalistes, alors que de nombreux personnels concernés par ces suppressions de postes étaient présents, rencontre en conclusion de laquelle les manifestants ont scandé « retrait du projet ».

Par la suite, une délégation a été organisée, au cours de laquelle l'intersyndicale a exigé que les chefs d'équipes mobiles spécifiques, non invités, soient aussi présents. Un représentant de l'intersyndicale a lu une lettre ouverte posant le préalable suivant : retrait du projet global actuel, reprise des négociations sur la globalité du dossier (avenir des EMOP spécialisés et polyvalents, et perspectives de gestion des ressources humaines). La présidente de région a clairement exprimé son intention de ne pas changer le fond du projet, et donc de maintenir la suppression des EMOP spécialisés. Le syndicat Force ouvrière, ayant décidé qu'il n'accompagnerait pas la politique d'austérité du conseil régional, a donc quitté la séance. Les autres syndicats ont refusé de prendre la parole pour montrer leur mécontentement.

Un mouvement de grève courant octobre est en projet et les actions sont loin d'être terminées car d'autres projets de suppressions de postes sont à l'ordre du jour.

Apolline TRIOLAIRE, d'après une entrevue avec Frédéric Vuillaume, syndicaliste FO territoriaux ■

## Décentralisation

Amendes de stationnement

## Le Sénat vote la fin du tarif unique et l'ouverture au privé du contrôle et du recouvrement



Photo AP

Correspondant

A l'unanimité des présents, les sénateurs ont adopté, dans la nuit du 5 au 6 juin derniers, un amendement au projet de loi sur les métropoles (premier volet de l'acte III de la décentralisation) qui donne aux communes le pouvoir de fixer elles-mêmes le montant de l'amende de stationnement et de la percevoir directement.

## DES PROCÈS-VERBAUX À 35 EUROS

Aujourd'hui, les maires fixent le prix du stationnement, mais les amendes relèvent de l'État et, en vertu du principe républicain d'égalité, leur montant est le même sur tout le territoire : 17 euros. Le contrôle est assuré par des agents assermentés (de l'État ou des communes), le recouvrement est effectué par l'État, en l'occurrence par les services de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). L'amendement adopté bouleverse le statut juridique du stationnement payant qui, de taxe, devient une « redevance pour service rendu ». Et le non-paiement n'est plus passible d'une amende, mais d'une « redevance de post-stationnement ». A la différence de l'amende, à caractère pénal et donc d'un montant uniforme fixé par l'État, la redevance de post-stationnement serait déterminée librement par la municipalité, sans pouvoir dépasser le prix d'une journée de stationnement. Bientôt, dans les grandes villes, le montant des PV pourrait ainsi monter en flèche. « Cet amendement pourrait permettre de faire passer les amendes à 30 ou 35 euros en région parisienne. C'est l'une des pistes envisagées par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, pour financer le futur réseau de transports en commun du Grand Paris » (France Bleu Ile-de-France). C'est la fin de l'égalité de traitement et la voie ouverte à toutes les hausses, sachant que les

communes sont aujourd'hui prises à la gorge financièrement à la suite du désengagement de l'État et sont tentées de chercher par tous les moyens des ressources nouvelles. Au passage, l'État n'est pas oublié, puisque les nouvelles pénalités seraient imposables à la TVA.

## LE CONTRÔLE ET LE RECouvreMENT PRIVATISÉS

Autre conséquence de la « dépenalisation » du stationnement : plus d'obligation de recourir à des agents assermentés et aux comptables publics de la DGFIP. Les communes pourront faire appel à des organismes privés de contrôle et de recouvrement (article 36 bis de la loi). Ce sont les services municipaux spécialisés, le réseau des trésoreries amendes, le centre d'encaissement de Rennes et les milliers d'emplois qui en dépendent qui sont directement menacés, d'autant que, par tous les moyens, l'État cherche à réduire ses coûts de fonctionnement. Autre conséquence : les possibilités de recours seraient particulièrement réduites.

## VINCI SUR LES RANGS

Les officines privées vantent l'exemplarité de leurs résultats : à Madrid, après la privatisation, le taux de recouvrement du stationnement payant, qui était de 30 %, est censé avoir atteint 70 %. Vinci, qui gère déjà la surveillance du stationnement à Bruxelles et dans une centaine d'autres villes d'Europe, est sur les rangs. Au lendemain du vote de l'amendement, l'action de Vinci a bondi de 3 %. L'amendement adopté par le Sénat fait donc voler en éclats l'égalité de traitement sur tout le territoire, annonce des hausses insupportables des PV et privatise l'ensemble de la gestion du stationnement payant. A lui tout seul, il donne déjà le contenu de la loi « d'affirmation des métropoles » et de l'acte III de la décentralisation : le retour des féodalités, l'injustice fiscale et la multiplication des risques de corruption via le recours au privé. Il ne s'est trouvé aucun sénateur pour voter contre l'amendement. Le texte doit maintenant passer devant l'Assemblée nationale mi-juillet. Se trouvera-t-il des députés, notamment parmi ceux qui affirment se prononcer contre l'austérité et les privatisations, pour exiger le retrait de l'article en question et alerter la population ? Non au racket de la population et à la privatisation de la gestion du stationnement payant ! ■

i.0

Tout l'été, correspondances, interviews,

reportages dans les entreprises et sur les localités

## SNCM

INTERVIEW

**Hugues Loger**, responsable FO des personnels sédentaires des compagnies de navigation (PSCN)

## “Notre avenir va se décider dans le courant du mois”

Propos recueillis par **Laurence Fayard**

Les syndicats de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), CGT, FO, CFDT, CGC, CFTC, avaient déposé un préavis de grève reconductible à compter du 26 juin dernier, qu'ils avaient finalement levé dans la nuit du 26 au 27 juin.

C'est sur la base de « l'ensemble des réponses apportées par les actionnaires et le ministre des Transports, et du courrier supplémentaire du ministre des Transports reçu par les syndicats, que cette décision de suspension a été prise », avait indiqué le représentant de la CGT des marins, Frédéric Alpozzo, au nom de l'intersyndicale.

Dans cette interview, Hugues Loger, responsable syndical FO, revient sur ces questions.

### Pourquoi aviez-vous déposé un préavis de grève pour le 26 juin ?

A la SNCM, tous les personnels sont dans l'expectative. Nous sommes près de 2 000 personnels sédentaires et navigants : huit cents départs avaient été annoncés ; cela représentait une véritable saignée. A tel point que les salariés étaient abasourdis et qu'on se demandait comment l'entreprise pourrait continuer à fonctionner. Notre avenir va se décider courant juillet. Il se concentre sur la question du renouvellement de la délégation de service public (DSP) avec la Corse.

Si on n'obtient pas cette délégation de service public, c'est quasiment la mort de l'entreprise, car on utilise des navires qui sont armés sous pavillon français premier registre, des pavillons qui permettent d'avoir les meilleures conditions sociales, de formation, de sécurité et de salaires.

Ce qui permet d'avoir des compagnies fiables, et non des compagnies comme Corsica Ferries qui « louent » à des « marchands d'hommes » des personnels tailleur et corvéables à merci.

### Quelle est la situation aujourd'hui à la SNCM ?

Le préavis de grève déposé un mois auparavant, pour le 26 juin, a pesé dans la balance, car le gouvernement a bien compris que si la SNCM se met en grève et commence à partir en mouvement, cela risque d'entraîner toutes les autres entreprises qui sont en lutte en ce moment dans la région, où les plans « sociaux » tombent les uns après les autres. Il ne voulait pas prendre ce risque énorme, surtout à la veille des vacances. Cela allait au-delà du blocage de la Corse, mais risquait de bloquer aussi l'ensemble de la région.

**Quelles sont vos revendications ?**  
Nous demandons le maintien de l'unicité de la SNCM : nous

devons continuer à desservir la Corse, la Sardaigne, l'Algérie et la Tunisie, mais aussi les ports de Marseille, de Nice et de Toulon. Nous voulons que la SNCM soit dans son format plein et entier.

En ce qui concerne l'atteinte aux statuts, à cette étape, seuls les personnels navigants sont touchés avec le démarrage des négociations sur ce qui est appelé « le pacte social ».

Au niveau des personnels sédentaires, pour le moment, le statut n'a pas été touché. Des organisations de travail ont été modifiées, mais en passant chaque fois par les CHSCT. Mais ce « pacte social » doit être étendu sous peu aux officiers et au personnel sédentaire.

### Qu'est-ce qui vous a conduits à lever le préavis de grève ?

La première étape a été le conseil de surveillance du 20 juin. On est passé d'un plan de destruction de l'entreprise — dans lequel on ne devait plus desservir que Marseille — à un retour à un véritable projet industriel avec une commande de deux navires, ainsi que deux autres un peu plus tard, selon le mode de financement des anciens GIE (1) fiscaux qui permettaient aux compagnies de navigation de pouvoir financer les investissements navals, donc les navires.

C'est important, car le plan Dufour, par exemple, qui promettait huit navires neufs financés, n'a jamais été financé. Le P-DG de Transdev, la branche transport de Veolia où la Caisse des dépôts et consignations est actionnaire, a écrit un courrier le 24 juin, disant qu'il gelait la remontée de la SNCM à la maison mère (c'est-à-dire à Veolia Environnement) et la SNCM reste pour le moment dans la filiale Transport (Transdev).

Ce sont là des mesures destinées à rassurer l'exécutif de Corse, car celui-ci voit d'un mauvais œil l'attribution d'une délégation de service public à un délégataire qui risque de se retrouver dans une société telle que Veolia Environnement qui, à terme, n'aura plus d'activités dans les transports. Le fait d'avoir obtenu ce gel est important, même si on sait que c'est provisoire.

Autre point primordial : c'est l'engagement écrit de l'Etat selon lequel, maintenant, il est partie prenante de tous les contentieux juridiques avec l'Union européenne. C'est une première.

Enfin, nous avons un nouveau rendez-vous au ministère des Transports le 17 juillet.

C'est un point d'étape important destiné à vérifier que toutes les revendications des salariés ont bien été prises en compte. ■

(1) Groupement d'intérêt économique.

## Métropoles

SEINE-SAINT-DENIS

## Alerte ! Coup de force contre la démocratie

### Communiqué du comité départemental du POI

Le 3 juillet, la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté plusieurs amendements au projet de loi intitulé « Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » discuté à l'Assemblée nationale à partir du 16 juillet. Présentés par Mme Lebranchu au nom du gouvernement, ces amendements rétablissent dans le projet de loi la constitution de la métropole de Paris, pourtant écartée au mois de juin par un vote du Sénat.

### AU PAS DE CHARGE, LE GOUVERNEMENT VEUT DONC PASSER EN FORCE

Il s'appuie sur les déclarations d'élus de la région Ile-de-France. Dans notre département, les élus du Parti socialiste, Bartolone, Troussel, Hanotin, Hammadi, Dilain, Goldberg, Popelin, Roger, Le Roux, dans une lettre ouverte du 1<sup>er</sup> juillet adressée au gouvernement, exigent une telle accélération. Dominique Voynet, pour les Verts, et de nombreux députés UMP se prononcent aussi pour la mise en place d'une métropole. Quant aux élus du Front de gauche, s'ils critiquent cette décision, c'est, pour la plupart, davantage sur la forme que sur le fond. Ainsi, François Asensi, député de notre département, proteste contre le projet, mais se prononce pour « faire évoluer les institutions franciliennes, évolution indispensable » et demande un référendum afin de permettre aux habitants de la région parisienne « de fixer les orientations fondamentales pour un nouveau pacte métropolitain ».

### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le projet Lebranchu veut liquider les communes. La métropole du Grand Paris réunirait les 124 communes de Paris et des trois départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), regroupées en « territoires » d'au moins 300 000 habitants chacun. Cette métropole récupérerait toutes les compétences déjà confiées aux actuelles intercommunalités. Elle pourrait éventuellement déléguer à ces intercommunalités — rebaptisées « territoires » — telle ou telle des compétences, mais elle confisquerait entre ses mains :

— toute la politique du logement, et plus généralement la politique de l'habitat ;

— tout l'aménagement du territoire, y compris le plan local d'urbanisme, les zones d'aménagement concerté (ZAC) ;

— tout l'aménagement social, économique, culturel ;

— tout ce qui concerne l'énergie et l'environnement.

Cette métropole du Grand Paris serait animée par un conseil de métropole composé d'un délégué par commune plus un pour 30 000 habitants, ainsi que des représentants des trois départements et de la région Ile-de-France. Pour y parvenir, les intercommunalités existantes, comme Plaine Commune ou Est Ensemble, seraient transformées en « territoires ». Les agents territoriaux, contraints à la mobilité, seraient forcés à changer d'employeur du fait des mutualisations de services et des regroupements interdépartementaux (et à perdre leurs acquis).

### QUELLES PRÉROGATIVES RESTERAIENT AUX COMMUNES ?

Avec l'intégration forcée dans un « territoire » d'au moins 300 000 habitants des 22 communes de Seine-Saint-Denis qui ne sont pas dans une intercommunalité — ou dans une intercommunalité inférieure à la taille exigée —, il ne resterait plus aux municipalités — dont le renouvellement est prévu en mars 2014 — que la seule responsabilité de l'état civil, des inscriptions scolaires et de la répartition de la maigre aide sociale.

Quant aux départements, le projet prévoit la confiscation de toutes leurs prérogatives par la métropole du Grand Paris, au point que la disparition pure et simple des trois départements de la « petite couronne » est envisagée d'ici à 2020.

Héritage démocratique de la Révolution française, par lequel les délégués peuvent faire prévaloir les intérêts des citoyens, la commune n'a cessé de voir ses prérogatives remises en cause depuis l'adoption des lois Chevènement et Voynet (1993) instaurant les communautés d'agglomération dont le résultat est l'intercommunalité forcée. Il en est de même des départements garantissant l'égalité des droits de tous les citoyens à l'ac-

cès aux services publics, à la différence des régions mises en place dans le cadre de l'Union européenne pour relayer sa politique.

**L'acte III de la décentralisation, dont la loi en débat à partir du 16 juillet à l'Assemblée nationale constitue le premier volet, signifie un bouleversement sans précédent** dans le sens de la dislocation de la République héritée de la Révolution française. Cela dans le but, dicté par l'Union européenne, de remettre en cause le cadre national des droits et garanties, qu'il s'agisse des droits garantissant l'égalité entre les citoyens ou des droits et garanties arrachés par la lutte de la classe ouvrière.

Ce pas supplémentaire que veut franchir aujourd'hui le gouvernement Hollande-Ayrault-Lebranchu consiste, en décrétant la mort des communes et des départements, à porter un coup majeur à la démocratie de délégation afin d'accélérer la privatisation-démantèlement des services publics.

Depuis des mois et des mois, dans toute la France, des mobilisations massives d'élus se dressent contre l'intercommunalité forcée, contre l'application de la loi du 16 décembre 2010 de réforme territoriale et contre l'acte III de la décentralisation. Depuis des mois et des mois, dans toute la France, des centaines d'élus manifestent contre la mise en place des métropoles qui, à Marseille, Lyon, Paris, Toulouse, prétendent étrangler la commune et le département, cellules de base de la démocratie.

### RIEN N'EST JOUÉ

Le comité départemental de Seine-Saint-Denis du Parti ouvrier indépendant estime que la plus large unité peut et doit se réaliser pour mettre en échec ce projet liberticide. La base de cette unité, c'est de dire :

— Non au projet de loi discuté à l'Assemblée nationale à partir du mardi 16 juillet, non à l'acte III de la décentralisation, non à la métropole du Grand Paris !

— Oui au rétablissement de la pleine liberté des communes de gérer et d'administrer en toute liberté, oui au réengagement financier de l'Etat à hauteur des besoins exprimés !

Le Parti ouvrier indépendant apporte son soutien à la lettre ouverte à François Hollande, d'ores et déjà contresignée par plus de 700 élus de toutes tendances, à l'appui d'une proposition de loi qui dise :

« L'Assemblée nationale décide de rétablir le libre choix des communes de s'associer ou de se dissocier librement dans le cadre de la coopération intercommunale, conformément au mandat explicite de la population. »

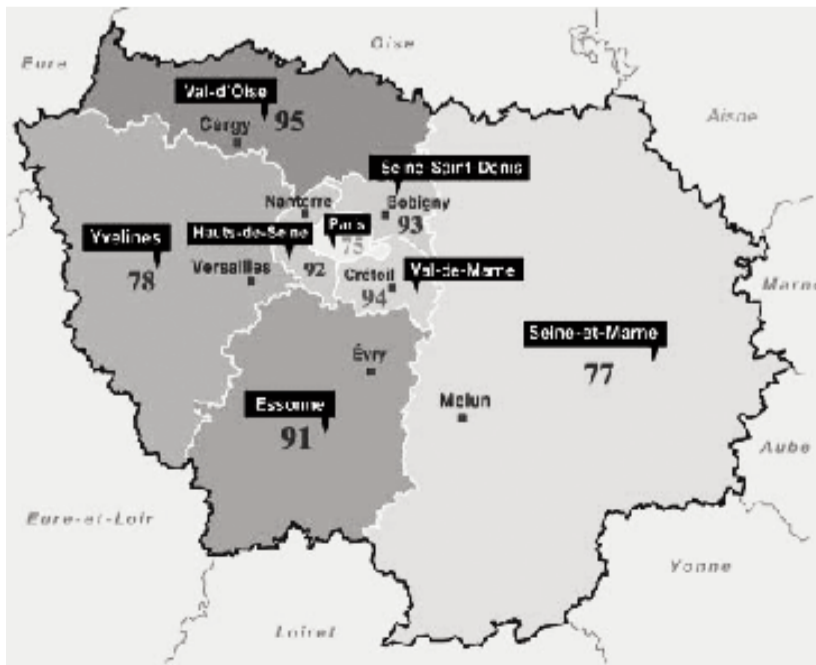
Le Parti ouvrier indépendant renouvelle son appel à tous les citoyens, à toutes les forces attachées à la démocratie, à la République, à l'égalité des droits et aux services publics, pour affirmer ensemble :

**RETOUR À LA LIBERTÉ DES COMMUNES DE S'ASSOCIER ET SE DISSOCIER LIBREMENT !**

**NON AU PROJET DE MÉTROPOLE DU GRAND PARIS !**

**OUI AUX SERVICES PUBLICS !**

**OUI À LA DÉMOCRATIE !**



Brasilia, le 20 juin 2013 : des dizaines de milliers d'étudiants manifestaient contre la corruption et la hausse des prix.



Photo AFP

Jean-Pierre Raffi

Le 11 juillet, répondant à l'appel de la Centrale unique des travailleurs (CUT) et des quatre autres centrales syndicales brésiliennes, les travailleurs ont massivement fait grève et manifesté pour la réduction de la semaine de travail à 40 heures (contre 44 heures aujourd'hui), l'annulation des augmentations des tarifs des transports, contre la généralisation de la sous-traitance qui détruit les droits, pour l'amélioration des services publics et plus d'investissements dans la santé et l'éducation, pour la réforme agraire..., signant ainsi l'entrée de la classe ouvrière et de ses organisations sur la scène politique marquée depuis plusieurs semaines par les manifestations massives parties de la revendication de l'annulation des augmentations des tarifs de transports dans les grandes villes du pays. A São Paulo comme à Salvador de Bahia, Rio de Janeiro, Brasilia, Porto Alegre, Belo Horizonte, Curitiba, Florianopolis ou Manaus, les transports en commun étaient en grève. De nombreuses écoles étaient fermées et la plupart des hôpitaux ne traitaient que les urgences. Grève aussi dans l'industrie. Les banques et de nombreux commerces avaient fermé leurs portes. Grève des dockers également dans les ports, comme celui de Santos (Etat de São Paulo), le plus grand d'Amérique latine, qui a paralysé toutes les activités portuaires, et qui s'est poursuivie le lendemain. Les syndicats des dockers, qui regroupent 80 000 travailleurs, rejettent un décret présidentiel de juin qui établit de nouvelles règles pour les concessions des ports publics et les autorisations d'ouverture de ports privés. C'est maintenant l'exigence d'une réforme politique, d'une rupture avec les institutions encore largement empreintes des vestiges de la dictature qui est posée. Dans les manifestations, les militants du courant O Trabalho du Parti des travailleurs ont diffusé la déclaration que nous reproduisons ci-contre.

Après plusieurs semaines de manifestations massives parties du refus de l'augmentation des tarifs de transports publics

## Brésil : grèves et manifestations le 11 juillet à l'appel des cinq centrales syndicales

La déclaration diffusée dans la grève par les militants du courant O Trabalho du Parti des travailleurs (PT)

### “Quelle réponse exige la mobilisation des travailleurs ?”

**D**ans tout le pays, ce 11 juillet, les travailleurs se mobilisent sur leurs revendications. Grèves, blocus et manifestations répondent à l'appel de la CUT et des autres centrales syndicales, exigeant du gouvernement Dilma (Rousseff, la présidente de la République — NDLR), des gouverneurs, des maires, du Congrès et des patrons : “En finir avec le PL 4330 de “sous-traitance” qui enlève des droits et précarise encore davantage les relations de travail au Brésil ; — que les réductions des tarifs des transports ne soient accompagnées d'aucune coupe dans les dépenses sociales ; — 10 % du budget de l'union réservé à la santé publique ; — 10 % du PIB pour l'enseignement public, “fonds publics uniquement pour le secteur public” ; — réduction de la durée hebdomadaire du travail à 40 heures sans réduction des salaires ; — réforme agraire ; — suspension des enchères sur le pétrole”, une plate-forme unitaire à laquelle différents secteurs ont ajouté des revendications spécifiques. Les mouvements populaires et de jeunes se sont également joints aux mobilisations sur leurs revendications. Avec les manifestations de masse menées par la jeunesse en

juin, lorsque des millions de manifestants ont occupé les rues dans tout le pays, s'est révélé le fossé qui existe entre le peuple et les institutions politiques actuelles (et d'abord avec le Congrès national). Il était temps que la classe ouvrière occupe la scène, car ce n'est que d'elle que peut venir l'issue positive à la crise politique qui s'est déclenchée. La satisfaction des revendications exige du gouvernement Dilma qu'il cesse d'accorder des milliards au superavit primaire (part du budget destinée en priorité au paiement de la dette — NDT), pour payer des dettes aux banquiers et spéculateurs, aux patrons par des exonérations d'impôts et de charges sociales à l'INSS (Sécurité sociale — NDLR) et par l'octroi de crédits publics, et qu'il utilise ces moyens financiers pour la santé et l'éducation publiques, pour la nationalisation des transports, la réforme agraire, la reprise en main du pétrole pour la nation.

**DILMA : PLÉBISCITE OUI, POUR UNE CONSTITUANTE !**

Le 24 juin, Dilma a fait la proposition d'un plébiscite pour une Constituante qui réalise la réforme politique. Mais un jour plus tard, elle a reculé, car son vice-président, Temer, du PMDB, principal « allié » du PT au gouvernement de coalition, s'est prononcé contre. Il en est sorti l'idée d'un plébiscite sur la réforme politique, dont les questions seraient dé-

cidées par le Congrès, le même qui, conquis par les manifestations, prétend reprendre le contrôle de la situation.

Qui peut croire que les actuels députés et sénateurs puissent faire une réforme politique contre leurs propres privilèges ? Quelles seraient les questions posées au plébiscite si elles dépendent du Congrès, dont la majorité est favorable à un référendum (consultation postérieure sur une “réforme” faite par eux-mêmes) ? En juillet 2012, dans son congrès, la CUT a adopté une résolution qui défend “une véritable réforme politique”. Elle y affirme que “le rapport de forces dans le Congrès national actuel est allé jusqu'à bloquer la timide réforme électorale qui était discutée, ce qui met à l'ordre du jour la question de la convocation d'une Assemblée constituante souveraine qui donne la parole au peuple brésilien, comme instrument pour dépasser les obstacles dressés par la classe dominante à toute transformation de fond de notre pays”.

Oui, ce dont a besoin le Brésil, ce sont des transformations de fond, qui protègent la nation de la crise capitaliste mondiale et des pressions de l'impérialisme pour en faire payer le coût aux peuples.

Un début serait de répondre aux revendications des travailleurs présentées ce jour national de lutte, un signe de changement de cap de la part du gouvernement Dilma qui

aurait le soutien de l'écrasante majorité du peuple. Mais pour aller jusqu'au bout, il faut avancer dans la construction d'institutions démocratiques, en liquidant les vestiges qui nous restent de la dictature militaire, dans une véritable réforme politique qui ne peut être faite que par une Constituante souveraine, avec des députés élus sur liste pour une Assemblée unicamérale (sans Sénat), sans financement privé, avec des règles proportionnelles (une personne, une voix) et les pleins pouvoirs !

Après dix ans de gouvernement fédéral du PT, la responsabilité du parti est d'ouvrir cette issue politique pour la nation, garantissant la souveraineté populaire et ouvrant la voie à la satisfaction des revendications et des intérêts de la nation opprimée.

Si pour parvenir à cet objectif, les “alliés”, comme Temer du PMDB, sont un obstacle, que l'on rompe avec eux et que l'on gouverne avec l'appui des organisations syndicales et populaires, et avec les partis fidèles aux intérêts des travailleurs, de la jeunesse et de la majorité exploitée et opprimée du peuple.

Le combat ne va pas cesser ce 11 juillet, de nouvelles mobilisations viendront sans doute. C'est le moment de serrer les rangs de la classe ouvrière et du peuple pour avancer dans la conquête des revendications et de la véritable démocratie.

Joignez-vous à nous dans ce combat !

## Chronique

## INTERNATIONALE

## Où la chaîne va-t-elle se rompre?

Andreu Camps

Le 10 juillet, le président de la République portugaise, Anibal Cavaco Silva, a proposé aux deux partis de la droite qui composent actuellement le gouvernement, et au Parti socialiste, un gouvernement de sauvetage national. L'objectif serait de « mener à terme le programme d'aide extérieure (c'est-à-dire le diktat de la « troïka » — NDR) en se donnant un délai jusqu'à juin 2014 », et de convoquer ensuite des élections législatives anticipées.

Cette « sortie de crise » n'a pas encore été entérinée, la direction du Parti socialiste se refusant pour l'instant à lier son sort à un cadavre politique. Le gouvernement portugais a en effet été obligé de reculer devant la grève des enseignants, et ce recul a aggravé sa propre crise. Les mouvements de grève se poursuivent et, selon le *Financial Times*, le « chaos politique » règne dans le pays. Les nouvelles venues d'Espagne ont encore amplifié la panique.

Samedi 13 juillet, la presse espagnole a révélé les contacts suivis entre le Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy, et l'ex-trésorier du Parti populaire, Luis Barcenas, aujourd'hui en prison, accusé de fraude aggravée.

Perez Rubalcaba, secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), a été obligé d'exiger la démission immédiate de Rajoy et a annoncé la rupture de tout rapport avec le Parti populaire. L'Espagne a vécu durant les trois dernières années les plus grandes mobilisations de la classe ouvrière et de la jeunesse contre les plans d'austérité (les plus importantes depuis la mort de Franco).

La politique de Rubalcaba et des secrétaires généraux de l'Union générale du travail (UGT) et des Commissions ouvrières (CCOO), concentrée dans le « pacte d'Etat et de dialogue social », a réussi ces derniers mois à contenir momentanément le mouvement de résistance des masses. Mais cela n'a pas empêché la décomposition du gouvernement et la crise de toutes les institutions du régime monarchiste.

Au Portugal, en Espagne, en Grèce et dans tous les pays d'Europe, la soumission aux intérêts du capital financier et à ses institutions (FMI, BCE, Union européenne), aboutit aux mêmes résultats.

Du point de vue des travailleurs et des peuples, il n'y a pas d'issue en dehors du combat acharné, avec leurs organisations, pour la défense des droits les plus élémentaires, en toute indépendance vis-à-vis institutions européennes et des gouvernements qui s'y soumettent.

## Portugal

## Grève massive des infirmiers, après la mobilisation des enseignants qui a fait reculer le gouvernement

Correspondant

Après les enseignants, c'était au tour des infirmiers d'être en grève massive les 9 et 10 juillet derniers. Leurs principales revendications sont le refus de l'augmentation des horaires de travail hebdomadaires (de 35 à 40 heures, sans augmentation de salaire) et le rejet de la loi de « mobilité spéciale » — les mêmes revendications qui ont amené le gouvernement à reculer devant la mobilisation des enseignants, qui sont communes à toute la fonction publique.

## UNE SITUATION QUI NE Cesse DE SE DÉGRADER

Cependant, dans une situation de profonde crise politique du gouvernement, le Syndicat des infirmiers portugais (SEP) considère comme « une victoire » le fait que la mobilisation ait obligé le ministre de la Santé à promettre de reprendre les négociations le 19 juillet prochain, et propose la tenue de piquets de vigilance face au ministère entre le 22 et le 24 juillet, au cas où il n'y aurait

pas reculé du gouvernement sur les revendications de ces travailleurs. Alors que, fin 2009, il manquait au Service national de santé près de 21 000 infirmiers pour assurer les soins dans des conditions dignes — et la situation n'a fait que se dégrader depuis avec les coupes budgétaires imposées par l'application du mémorandum de la troïka —, l'augmentation de l'horaire de travail hebdomadaire à 40 heures provoquerait le licenciement de 5 000 infirmiers.

Les hôpitaux et les centres de santé sont parvenus à continuer à fonctionner grâce à l'appel à des contrats d'intérim effectué auprès de sociétés privées, intérimaires qui ne gagnent qu'un tiers du salaire prévu par la loi, arrivant jusqu'à l'extrême : ne toucher que 3,5 euros l'heure de travail. ■



Photo AFP

## Italie

## Débat sur l'accord sur la représentativité signé par la CGIL, la CISL et l'UIL

Témoignage d'un militant ouvrier italien présent à la fête de Refondation communiste.

Lorenzo Valardo

L'accord sur la représentativité signé par la CGIL, la CISL, l'UIL et la Confindustria (1) implique en particulier l'engagement des syndicats à ne pas prendre position ni mobiliser sur leurs propres positions contre un contrat, si ce contrat a été signé par les autres syndicats et approuvé par la majorité des travailleurs. Pire encore, les syndicats s'engagent à contrôler leurs militants et adhérents, et à empêcher que les travailleurs et les instances se mobilisent contre le contrat ainsi approuvé. Bien évidemment, c'est une attaque majeure contre la démocratie, la liberté d'expression et d'organisation, et contre l'existence même et l'indépendance des syndicats.

Face à une situation d'une telle gravité, il n'y a eu aucun réel débat sur cet accord, passé quasiment sous silence, aussi bien de la part de la CGIL, que de la FIOM (Fédération de la métallurgie de la CGIL — NDLR).

Une des rares occasions de débattre de cette question a été la fête de Refondation communiste (courant issu de l'ex-PC italien), avec un débat au titre étrange : « Accord de représentativité, s'agit-il d'une vraie démocratie ? » Les orateurs étaient : une dirigeante de Refondation communiste de Turin, ex-député à la Chambre, un syndicaliste de la CGIL, un syndicaliste de la FIOM, un avocat du travail et un syndicaliste de la CUB (syndicat de type Cobas, regroupements gauchistes antisindicaux).

La responsable de Refondation communiste a introduit : « L'accord est un pas en avant positif, un premier pas, il faut poursuivre dans ce sens en demandant une loi pour exiger la mise en œuvre des aspects positifs de l'accord. » Quels sont ces aspects « positifs » ? Pour Refondation communiste, le fait que l'accord prévoit un référendum pour les travailleurs sur les propositions du contrat constituerait une avan-

cée, ainsi que le fait que la CGIL et la FIOM ne pourront plus être expulsées d'une usine même si elles n'ont pas signé le contrat de travail. En effet, grâce au mécanisme d'évaluation de la représentativité, chaque syndicat important sera représenté. (Rappelons qu'à la Fiat, avec le contrat de « flexibilité sauvage » imposé par Marchionne (le P-DG — NDLR) et non signé par la FIOM, ce syndicat a été expulsé de l'usine, même en étant majoritaire.)

Quelques « critiques » très limitées ont été formulées, notamment sur le fait que l'accord n'est pas clair concernant le mécanisme de référendum chez les travailleurs. Mais absolument rien sur le problème de fond posé par cet accord, à savoir la remise en cause de la démocratie et de l'existence même des syndicats.

Ainsi, les syndicalistes qui sont intervenus se sont situés quasiment sur la même ligne : « On ne peut pas dire que cet accord soit

## Grèce



## Grève générale contre les nouvelles saignées dans la fonction publique

Ce mardi 16 juillet a eu lieu une nouvelle grève générale, à l'appel des deux principaux syndicats du pays, contre les nouvelles mesures en cours d'examen au Parlement.

Un projet de loi d'une centaine d'articles doit en effet être voté mercredi 17 juillet, répondant aux exigences de la troïka (Commission européenne, BCE, FMI). Un énième plan imposant une nouvelle fois des milliers de suppressions de postes dans un pays déjà écrasé par les plans précédents, où le chômage atteint 26,8 % de la population (58,3 % chez les jeunes). Le nouveau plan imposerait, d'ici à la fin de l'année, la suppression de 4 000 emplois publics et 12 500 mu-

tations de fonctionnaires. Dans une interview au journal *Real News*, le ministre de l'Intérieur, Yannis Michelakis, a prévenu que le refus de la mobilité signifiait le licenciement pour les fonctionnaires mutés d'autorité. Les premiers concernés par ce redéploiement sont des maîtres et professeurs de l'Éducation nationale.

Le plan prévoit également des mesures libéralisant le secteur privé, remettant en cause droits et conventions collectives, comme par exemple l'extension des dates d'ouverture des magasins le dimanche. Une manifestation était appelée à Athènes par le syndicat du secteur privé GSEE et celui des fonctionnaires ADEDY. ■

## "La base de la démocratie et l'existence d'un syndicat indépendant sont en jeu"

complètement négatif, ni complètement positif. Il y a des pas en avant et des limites. » Il s'agirait donc d'un accord positif, parce qu'il y aurait des « pas en avant ». Dans ce contexte général, le syndicaliste de la CGIL a toutefois expliqué : « La logique, c'est évident, c'est la concertation. Et je pense que la question de l'obligation faite aux signataires de l'accord de ne pas manifester quand

ils ne signent pas un contrat est une chose très dangereuse. »

J'ai donc pris la parole et j'ai expliqué très clairement, en lisant le texte de l'accord, quel était l'enjeu : « Avec un tel accord, par exemple, la FIOM ne peut plus organiser la mobilisation qui avait soulevé les espoirs des travailleurs... C'est la base de la démocratie et l'existence d'un syndicat indépendant qui sont en jeu. C'est

pour ces raisons qu'à mon avis, nous ne pouvons pas dire qu'il y a des choses positives et d'autres négatives, car la question de la démocratie pèse de façon décisive. Bien sûr, la FIOM et la CGIL ne peuvent plus être expulsées d'une usine, mais à quel prix ? Ne plus pouvoir exprimer librement leurs positions ? »

Immédiatement, la responsable de Refondation communiste m'a stoppé. Il est tard, a-t-elle affirmé... alors qu'ensuite une autre travailleuse a pris la parole pendant plus d'un quart d'heure !

Notre intervention a permis d'ouvrir la discussion, non pas avec Refondation communiste (la responsable a conclu la réunion en disant : « Si nous n'avons pas une bonne loi, c'est parce que les travailleurs ne votent pas pour Refondation communiste et, après, ils se plaignent ! »), mais avec le responsable de la CGIL que j'ai rencontré plus tard. Dans un contexte plus syndical, il a confirmé ses positions, mais en soulignant : « Ce n'est pas que je ne comprends pas les problèmes dont tu parles. Il faudra faire attention et, en tout cas, proposer une loi est dangereux. »

Proposer une loi pour confirmer ou aggraver cet accord, c'est la fonction de Refondation communiste, un parti qui a soutenu les gouvernements Prodi au service de l'Union européenne et qui, pour ces raisons, a été rejeté par les travailleurs. Pour autant, il ne renonce pas à pousser le mouvement ouvrier vers l'abîme.

En revanche, dans cette situation difficile, en l'absence d'une représentation politique indépendante de la classe ouvrière, nous cherchons à poursuivre la discussion avec les syndicalistes, donc avec les organisations de la classe ouvrière qui cherche une issue. ■

(1) CGIL : Confédération générale italienne du travail. CISL : Confédération italienne des syndicats de travailleurs. UIL : Union italienne du travail. Confindustria : confédération patronale italienne.

## Etats-Unis

## Explosion de colère après l'acquittement de George Zimmerman, l'assassin du jeune Noir Trayvon Martin



Par milliers et milliers, ici à Time Square à New York, et dans de nombreuses villes des Etats-Unis, les Américains ont dénoncé "un lynchage américain moderne".

En février 2012, alors qu'il rentrait chez lui, Trayvon Martin, 17 ans, a été tué en pleine rue par un vigile, George Zimmerman. Celui-ci vient d'être innocenté, au nom de la légitime défense, alors même qu'il a été prouvé que Trayvon ne portait pas d'arme sur lui.

L'affaire a suscité une colère considérable aux Etats-Unis, les associations de défense des droits civiques ayant largement démontré, preuves à l'appui, que l'adolescent a en fait été victime d'un crime raciste.

Un mois après le meurtre du jeune homme, en mars 2012, Barack Obama était sorti de sa réserve en déclarant : « Si j'avais un fils, il ressemblerait à Trayvon. »

Aujourd'hui, au lendemain de l'acquittement, il déclare qu'il n'interviendra pas dans l'enquête fédérale. « Il s'agit d'une décision prise par le ministère de la Justice, par des procu-

reurs expérimentés », a déclaré le porte-parole de la présidence américaine, Jay Carney.

« Il ne s'agit pas seulement d'un délit de faciès face à la police, c'est aussi un délit de faciès face au juge, c'est un délit de faciès quand on fait ses courses, tous les jours c'est un délit de faciès », a accusé le pasteur noir leader des droits civiques Jesse Jackson, après l'annonce du verdict.

Des dizaines de manifestations, rassemblements ont eu lieu dimanche 14 juillet à New York, San Francisco, Los Angeles ou Chicago pour dénoncer un « lynchage américain moderne » — en référence aux lynchages de Noirs au début du XX<sup>e</sup> siècle dans le Sud.

Les manifestations n'ont pas cessé depuis. L'organisation des droits civiques National Action Network (NAN) a appelé à de nouveaux rassemblements dans plus de cent villes américaines, devant des bâtiments fédéraux. ■

## TURQUIE &gt; Tribune libre

## Une lettre de lecteur

« Cher(e)s ami(e)s, Vous savez que la Turquie est en train de vivre une période excellente et révolutionnaire : la mobilisation des jeunes, des ouvriers, et finalement des peuples de Turquie.

Les manifestations, qui ont commencé à Istanbul depuis le 27 mai contre le démantèlement d'un parc public, se sont étendues dans toutes les villes de la Turquie : la capitale, Ankara, Izmir, Adana... A la suite des violences de la police, qui ont provoqué à la date du 10 juin quatre morts et plus de 5 000 blessés (il y a eu un cinquième mort depuis), l'indignation s'est amplifiée, et les manifestants exigent aujourd'hui la démission du chef du gouvernement, le Premier ministre Erdogan.

Les manifestants exigent aussi le rejet de la politique du gouvernement, qui pousse à l'intervention militaire en Syrie. Le 5 juin, la Confédération des travailleurs de la fonction publique de Turquie appelait à la grève contre la répression et pour les revendications. Plusieurs cortèges de syndicats ont participé aux manifestations.

Erdogan est un militant actif des "Frères islamistes". Il veut changer la Constitution de la République turque qui maintient la laïcité depuis la révolution 1920. Il pense qu'il va réaliser ses plans avec la collaboration du Pentagone, des Etats-Unis, d'Obama, de l'Arabie Saoudite et du Qatar. Vous avez déjà ces informations.

Depuis dix ans, le gouvernement "islamiste modéré" (!), paranoïaque, d'Erdogan a déjà réalisé plusieurs changements dans la vie quotidienne turque par des décrets temporaires qu'il fait passer par la force de son parti à l'Assemblée nationale.

L'argent vient de l'Arabie Saoudite et du Qatar. Le gouvernement d'Erdogan achète des armes et des bombes en Europe ou aux Etats-Unis, et il se prépare à jouer le rôle d'un nouveau "leader marionnette" des Etats-Unis au Proche-Orient.

Aujourd'hui en Turquie, la police spéciale (équipe volante) d'Erdogan et les milices de

son parti s'attaquent aux manifestants en utilisant des bombes à gaz qu'ils ont achetées en Angleterre. Ces bombes ont été utilisées par les Américains pendant la guerre du Viêt Nam. L'Europe et les Etats-Unis ont déjà fait pas mal d'erreurs dans le passé, en soutenant les organisations et groupes islamistes au Proche-Orient.

Les peuples de Turquie sont aujourd'hui révoltés contre leur politique.

Cette révolution n'est pas le "printemps turc". La Turquie n'est pas la Tunisie, elle n'est pas non plus l'Egypte. La Turquie a conquis son état laïque par une guerre d'indépendance (1920). Les jeunes manifestants, avec l'esprit de soixante-huitards, résistent avec tous les peuples de Turquie contre le gouvernement islamofasciste d'Erdogan.

Cher(e)s ami(e)s, nous sommes membres et militants de Démocratie moderne, en France et en Turquie. Nous sommes très inquiets du fait que les dirigeants du gouvernement socialiste préfèrent se taire.

Vous savez que les islamofascistes au Proche-Orient veulent déclarer une guerre civile dans la région. Les leaders paranoïques de la région — et en premier lieu le faux leader Erdogan —, aux ordres des Etats-Unis, veulent réorganiser la carte de la région pour assurer la sécurité des Etats-Unis dans la région.

Cher(e)s ami(e)s, vous savez qu'il n'y a pas d'islamistes modérés sur la planète ; Erdogan et son équipe sont membres, depuis leur jeunesse, d'organisations islamistes dangereuses. Ils veulent jouer un rôle de marionnette dangereux pour réaliser le grand plan de Proche-Orient des Etats-Unis et veulent assurer leur pouvoir dans cette région.

Nous attendons la réaction du gouvernement socialiste français contre ces plans, les jeux dangereux des islamofascistes en Turquie et au Proche-Orient.

Amicalement,  
E. BAYRAKTAR,  
au nom d'un groupe d'académiciens  
franco-turc en France. ■

## Egypte

## Un gouvernement de coalition mis en place sous l'égide de l'armée

Ministre des Finances : un ex-fonctionnaire de la Banque mondiale



Le secrétaire d'Etat américain adjoint a rencontré le général al-Sissi le dimanche 14 juillet au Caire.

## Correspondant

Le général Abdel Fattah al-Sissi, ministre de la Défense et chef d'état-major, avait déjà menacé le 29 janvier dernier : « L'Etat pourrait s'effondrer (...). L'armée ne laissera jamais faire. » C'était au cœur des manifestations massives commémorant le deuxième anniversaire de la chute de Moubarak et exigeant celle de Mohamed Morsi, qui gouvernait en binôme avec les généraux. Mohamed Morsi avait demandé à l'armée d'imposer l'état d'urgence et le couvre-feu aux trois villes du canal de Suez, Port-Saïd, Ismaïliya et Suez. Les effectifs des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> armées s'étaient déployés dans la région, comme sous Moubarak, mais la population défiait et violait le couvre-feu tous les soirs.

Les militaires sont au pouvoir en Egypte depuis 1952. La chute de Moubarak en février 2011 n'a pas signifié la fin du régime. L'armée en est le pivot. Inféodée à l'administration américaine, notamment depuis la signature des accords de paix avec l'Etat d'Israël en 1979, elle s'est constituée en puissance économique majeure dans le pays et les Constitutions et révisions constitutionnelles l'ont mise à l'abri de tout contrôle de l'exécutif et du Parlement. L'effondrement de l'Etat entraînerait son propre effondrement.

Dimanche 14 juillet, le général al-Sissi a justifié la décision de déposer le président Morsi en expliquant qu'il avait « perdu toute légitimité, étant donné les gigantesques manifestations organisées contre lui ».

La réalité est que les vagues de grèves ouvrières et les mobilisations populaires dans les villages, les villes et les quartiers pauvres depuis des mois, puis le déferlement révolutionnaire du 30 juin et des jours qui ont suivi menaçaient l'Etat d'effondrement. C'est pour sauver le régime que l'armée est intervenue et a destitué Mohamed Morsi.

## Lundi 15 juillet, on pouvait voir un portrait de l'ambassadrice des Etats-Unis, Anne Patterson, barré de l'inscription : "Rentre chez toi, sorcière !"

Les Etats-Unis, terrifiés par le déferlement du 30 juin, après avoir soutenu jusqu'au bout Mohamed Morsi, clamé sa « légitimité » et dénoncé les manifestations exigeant son départ, se trouvent contraints de soutenir les généraux qui l'ont déposé. Ils ont appuyé la « feuille de route » de l'armée, tout en lui demandant de remettre Mohamed Morsi en liberté. « Nous avons exprimé nos inquiétudes depuis le début (...) au sujet de son interpellation, au sujet des arrestations politiques arbitraires de membres des Frères musulmans », a affirmé le 12 juillet Jennifer Psaki, porte-parole du département d'Etat américain. C'est le moins qu'ils puissent dire, faute de quoi, l'aide financière fournie à un gouvernement issu d'un coup d'Etat devrait être interrompue, comme le stipule la Constitution américaine.

William Burns, secrétaire d'Etat adjoint, est arrivé au Caire dimanche 14 juillet comme émissaire de Washington. « Je ne suis pas venu avec des solutions américaines, ni pour sermonner quiconque. Nous n'essaierons pas d'imposer notre modèle à l'Egypte », a-t-il déclaré avant de rencontrer le président par intérim nommé par l'armée, Adli Mansour, et le nouveau Premier ministre, Hazem el-Bebloui. Dans la rue, l'hostilité des manifestants à l'égard des

Etats-Unis s'exprime avec force. Au rassemblement de soutien à la « feuille de route », lundi 15 juillet, on pouvait voir un portrait de l'ambassadrice des Etats-Unis, Anne Patterson, barré de l'inscription : « Rentre chez toi, sorcière ! » Les fondateurs de Tamarod (Rébellion), à l'origine des manifestations du 30 juin, ont annoncé avoir décliné les invitations à rencontrer le secrétaire d'Etat américain adjoint.

Mais les Etats-Unis prévoient de livrer, comme prévu, au mois d'août, quatre chasseurs F-16 supplémentaires à l'armée égyptienne, selon des responsables américains. Huit autres F-16 devraient être livrés en décembre. Washington a déjà fourni 650 millions de dollars d'aide militaire à l'Egypte dans l'année fiscale 2013 se terminant en septembre. Quelque 585 millions de dollars devraient encore lui être attribués au titre de l'aide versée annuellement à l'armée depuis la signature des accords de paix égypto-israéliens de 1979.

Dans un climat tendu, marqué par des manifestations massives appelées par les dirigeants des Frères musulmans et qui rassemblent des dizaines de milliers de personnes souvent pauvres, deshéritées, qui rejettent le régime militaire, un gouvernement de coalition est en train de se mettre en place sous l'égide de l'armée. Le général al-Sissi y demeure ministre de la Défense. Le ministre des Finances est un économiste formé aux Etats-Unis, tout comme celui du Plan. Le premier a servi pendant dix-huit ans à la Banque mondiale. Le ministre des Affaires étrangères est l'ancien ambassadeur d'Egypte aux Etats-Unis, signe des relations étroites que le gouvernement entend maintenir avec Washington.

Comment imaginer que ce gouvernement peut conduire une politique indépendante du FMI pour satisfaire les exigences élémentaires du peuple et de la jeunesse égyptienne ? ■



Histoire

Il y a soixante ans, le premier coup d'Etat de la CIA

# Le Dr Mossadegh, la CIA et le pétrole iranien (1)

Première partie : une suprématie britannique de nature coloniale

Face aux impérialismes et aux colonialismes dominants, l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle est marquée par les luttes incessantes des peuples du monde entier pour arracher ou reconquérir leur indépendance nationale. Au cœur de cette volonté se trouve partout la question primordiale de l'appropriation par chaque nation de ses richesses et ressources naturelles. Après la Seconde Guerre mondiale, le pétrole est devenu la plus décisive de ces ressources naturelles.

Au début de l'année 1953, le conflit brutal qui oppose en Iran la compagnie pétrolière Anglo-iranian Oil Company, fer de lance de l'impérialisme britannique, au dirigeant nationaliste Mohammad Mossadegh, est illustratif des nouvelles méthodes de l'impérialisme — singulièrement de l'impérialisme américain devenu le plus puissant de monde — pour maintenir sous le joug les populations des cinq continents dont il organise le pillage.

Par François Péricard

**E**n 1901, pour la première fois au Moyen-Orient, du pétrole va commencer à suinter des sables. C'est en Iran, au sud-ouest du pays, dans la province du Khuzestan. L'Iran fait partie à ce moment-là de la zone d'influence de la Grande-Bretagne. Une nuée de vautours partie de Londres s'abat immédiatement sur le pays : industriels, ingénieurs et techniciens, banquiers et financiers, aventuriers en tout genre. Chef de meute : l'aristocrate et affairiste anglais William D'Arcy. Après de nombreux forages infructueux, du pétrole jaillit enfin en quantité. Les Britanniques se font attribuer une concession exclusive d'exploitation et de commercialisation pratiquement sans limites, et fondent en 1908 l'Anglo-iranian Oil Company. Celle-ci ne devra verser à l'Etat iranien que des royalties ridicules eu égard aux énormes profits qu'elle commence à accumuler.

**Un nationaliste fervent, partisan acharné d'une démocratie devant avant tout réaliser la volonté du peuple.**

Cette situation va perdurer pendant une longue période. A la suite de la Première Guerre mondiale, où il a joué un rôle clé, les nouveaux besoins en énergie rendent le pétrole décisif pour l'économie mondiale : il devient « l'or noir ». En Iran, l'Anglo-iranien est devenue toute puissante, un véritable Etat dans l'Etat, avec ses personnels non soumis aux lois et aux règles du pays, ses installations qu'elle a fait construire par une main-d'œuvre locale, durement surexploitée, lui appartenant en propre. Exemple : le grand réseau de pipelines reliant les champs pétroliers à Abadan (sur le golfe Arabo-persique), où tournent à plein régime un complexe de raffinage géant et les installations portuaires nécessaires à l'exportation. L'Iran est une chasse gardée de la « couronne », et les Américains, qui tentent d'y obtenir également quelques concessions, sont priés — à peine poliment — d'aller voir ailleurs. En 1925, un ancien général de la garde impériale se fait couronner chah (empereur) sous le nom de Reza Khan, et fonde la dynastie Pahlavi. Appuyé sur le Parlement — qui existe depuis la révolution démocratique de 1906 — où des revendications nationalistes se font chaque jour entendre, il tente de renégocier avec la compagnie anglaise la concession d'avant 1914, mais n'y parvient qu'à la marge : sa durée est ramenée à cinquante ans, son implantation territoriale partiellement limitée et les royalties en faveur du pays sont augmentées, mais à peine. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Moyen-Orient est l'une des régions les plus déstabilisées du monde ; les droits des nations et des peuples y sont partout bafoués. Cette dislocation remonte pour l'essentiel à l'effondrement, en 1918, de l'Empire ottoman,



Lors de l'une des nombreuses puissantes manifestations qui soutiennent la décision de Mossadegh de nationaliser le pétrole de son pays.

Photo AFP

dépecé entre les principaux impérialismes, souvent rivaux entre eux. Des monarchies archaïques ou des régimes fantoches tentent tant bien que mal d'y maintenir des *statu quo* de plus en plus contestés par les peuples, dont les revendications nationales et sociales se font chaque jour plus pressantes. L'Iran n'échappe pas à la règle. Deux forces politiques populaires y sont solidement implantées. Le parti communiste Tudeh est puissant, regroupant la masse du prolétariat des régions pétrolières, des paysans sans terre, une partie

importante de la jeunesse, notamment étudiante, des centres urbains. Le Tudeh est étroitement contrôlé par Moscou, qui envoie sur place comme ambassadeur l'un des ses agents les plus aguerris, le « diplomate » V. Zeline, qui a déjà à son actif l'organisation de la prise du pouvoir politique par les partis communistes et leurs « partis frères » dans les pays de l'est de l'Europe occupés par l'Armée rouge après la guerre. Les nationalistes dominent la vie politique du pays, s'appuyant sur des couches très larges de

la population. Leur leader est Mohammad Mossadegh. C'est un fervent nationaliste, se disant respectueux de la monarchie, mais aussi partisan acharné d'une démocratie dont il explique partout que sa principale tâche doit être de réaliser la volonté du peuple, et de mettre en œuvre de profondes réformes sociales, dont la remise des terres aux paysans.

Tout son combat politique se concentre sur le mot d'ordre d'indépendance nationale, qui implique pour lui la fin de toute mainmise étrangère sur son pays. Ce dirigeant politique présente, de plus, des caractéristiques suffisamment rares pour être relevées.

Très cultivé, il est docteur en droit diplômé de plusieurs universités européennes. Il est d'une totale franchise politique et intervient ouvertement et publiquement pour expliquer ses objectifs ; il avertit qu'il nationalisera le pétrole de son pays. Bien que musulman chiite affirmé, il est profondément laïque. Il est d'une intégrité personnelle absolue, payant scrupuleusement ses impôts et ne retirant jamais aucun avantage pécuniaire des différents postes de responsabilité qu'il occupe.

Il jouit d'une très grande popularité et son parti (le Front national, FN) remporte les élections de 1951.

Nommé Premier ministre le 28 avril de cette même année 1951, il agit sans attendre : il fait voter le 30 avril par un Parlement pratiquement unanime la nationalisation du pétrole iranien et l'expropriation de l'Anglo-iranian.

Malgré sa réticence, la signature de la loi de nationalisation est imposée au chah Reza Pahlavi, le fils de Reza Khan, qui a abdiqué pendant la guerre.

Mossadegh fait expulser sous huit jours diplomates britanniques, dirigeants et personnels de l'Anglo-iranian. C'est un coup de tonnerre, en Iran bien sûr, mais aussi dans le monde entier. Un seul pays avait osé auparavant une telle décision : le Mexique de Lazaro Cardenas, en 1938. Le peuple reste en permanence mobilisé dans les rues ; il accompagne en les conspuant les Britanniques jusqu'aux navires sur lesquels ils doivent quitter l'Iran, effaçant un demi-siècle d'exploitation et d'humiliation. Suivent trois jours de liesse populaire.

Mais si l'Anglo-iranian n'a plus, du jour au lendemain, de réalité dans le pays, la puissance britannique menace tout de suite l'Iran de guerre, décide son blocus économique et donne l'ordre à la Royal Navy de couler tout cargo qui transporterait du « pétrole rouge » ; aucun ne s'y risque.

L'Iran paie durement sa courageuse décision. Il n'a pas les moyens de remettre seul en route l'industrie pétrolière, manquant de cadres et de personnels ainsi que de navires pétroliers ; il est guetté par le naufrage économique et les affrontements sociaux.

Une première tentative de coup d'Etat contre Mossadegh est organisée par l'entourage du chah. Elle échoue, se heurtant à une intense mobilisation populaire de soutien au Premier ministre. Les manifestations tournent à l'émeute dans un climat de guerre civile.

Les Britanniques, sentant qu'ils n'ont plus la force de régler seuls le problème et d'imposer une reconquête militaire du pays, se tournent alors vers les Etats-Unis.

A suivre.

ÉCLAIRAGE

## Achnacarry, trente ans d'une entente mafieuse à l'échelle mondiale

En août 1928, Henri Deterding, le patron de la Shell, invite quelques « relations » dans son luxueux, mais surtout discret, château d'Achnacarry au fin fond de l'Ecosse, pour une partie de chasse au coq de bruyère. On ne connaît pas le tableau de chasse, mais on sait en revanche qu'une poignée d'hommes vont s'y répartir... le pétrole du monde entier. Car les « relations » de l'honorable gentleman écossais sont les dirigeants de la Standard Oil, de la Shell et de l'Anglo-iranian. Le pétrole est déjà devenu le premier enjeu stratégique mondial, et des affrontements pour son contrôle risquent de très mal se terminer pour les uns et-ou pour les autres, et de tuer la poule aux œufs d'or. Ces messieurs se mettent donc d'accord : on gèle les parts de marché acquises, on négocie certains litiges possibles à la marge, et on se partage le gâteau. On organise en conséquence tout le fonctionnement de l'industrie pétrolière mondiale. Ajoutons que la Standard Oil représente les intérêts de ses petites camarades américaines, qui deviendront bientôt Mobil, Texaco, Gulf Oil puis Aramco, et l'on peut donc dire que ce sont les futures et célèbres « sept sœurs » qui viennent de négocier le partage du monde par un accord cynique et totalement illégal au regard du droit international. Il va rester secret pendant près de trente ans (!), ce qui revient à un viol éhonté de la démocratie à une échelle encore jamais atteinte, car les nations et les peuples des régions concernées, tenus dans l'ignorance, ne pourront en tirer le moindre bénéfice. C'est une entente mafieuse, la création, de fait, d'un cartel mondial donnant à ses bénéficiaires des pouvoirs exorbitants, des profits se comptant dès l'origine par centaines et centaines de millions de dollars, alors que les populations locales vivent partout dans la plus grande pauvreté.

● Il y a un siècle : 1913, la marche à la guerre ●

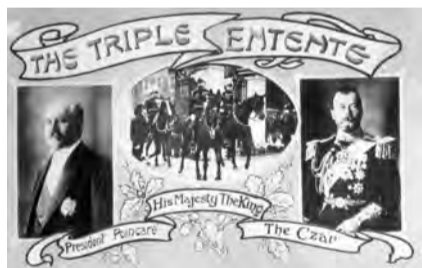
Nations, "grandes puissances", rivalités et alliances interimpérialistes

# Les guerres balkaniques (1906-1913), prélude au grand carnage de 1914-1918

En analysant l'action des principaux pays dominant l'Europe à l'occasion de la deuxième guerre des Balkans (1913), on voit comment leur place sur la scène internationale les pousse à la guerre, chacun pour ses objectifs propres. Ces « grandes puissances », quelles sont-elles ? La révolution industrielle a donné naissance à un développement économique prodigieux et à toutes les formes de domination du capital qu'il engendre. Mais cette situation est différente et très inégale selon les pays ; la compétition, expression naturelle du capitalisme, fait rage entre les nations impérialistes ou à ambition impérialiste. Pour protéger leurs intérêts, ces pays se sont dotés de systèmes d'alliances, donc de menaces réciproques, et se sont engagés dans une course frénétique aux armements.

## L'Europe en 1913

Il s'agit, d'une part, de la Grande-Bretagne et de la France, principales puissances coloniales qui, par exemple, se partagent l'Afrique mais ont aussi besoin de limiter la croissance rapide de l'Allemagne. Pour prendre militairement cette dernière à revers, mais aussi pour avoir un immense débouché de capitaux, ces deux pays se sont alliés avec la Russie tsariste, qui sort à la fois d'une guerre perdue (contre le Japon) et d'une révolution réprimée (1905). Tout sépare ces trois alliés : république, monarchie parlementaire, autocratie ; un pays arriéré est associé au berceau de la révolution industrielle... Cette alliance s'appelle la Triple Entente.



En face, l'Allemagne, récemment unifiée (1871) est à la fois quasiment exclue des conquêtes coloniales de ce fait mais possède une industrie en puissant développement qui a besoin de débouchés. Elle fait alliance avec son ancienne rivale, l'Autriche-Hongrie, où trône toujours la vieille dynastie traditionnelle des Habsbourg en déclin. Ces empires se sont associés avec l'Italie, également récemment unifiée et également exclue de la colonisation ; mais ce pays agricole lorgne aussi sur les territoires autrichiens du nord. Cette Triple Alliance est également une coalition hétéroclite. Enfin, l'Empire ottoman, en recul, est la puissance que l'on veut dépouiller et que chaque autre pays impérialiste, directement ou indirectement, cherche à déposséder.

Par Jean-Marc Schiappa

S'il y a bien un lieu commun que journalistes, prédicateurs et officiels diffusent en boucle, c'est que la péninsule du sud-est de l'Europe constituerait « la poudrière des Balkans » et que la guerre y constituerait une spécificité locale, comme les gondoles à Venise ou le brouillard à Londres... Cela permet d'évacuer la responsabilité fondamentale de la société capitaliste qui porte en elle la guerre par sa nature même. La réalité, évidemment, est tout autre. Les guerres qui déchirent les Balkans au début du XX<sup>e</sup> siècle et annoncent le conflit de 1914-1918 ont des motifs très concrets et précis.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Empire ottoman était entré dans une décomposition profonde qui le désagrège de plusieurs manières. Son influence sur la grande région du Sud-Est européen est en chute libre et devient de plus en plus fragile, ses tentatives désespérées de s'y maintenir encore plus violentes. Sur le modèle des dernières unités nationales qui avaient pris corps en Europe et de la constitution des Etats-nations, les peuples de la région cherchaient à se libérer du joug étranger et à obtenir leur indépendance. Précisons que ce phénomène ne fut pas limité à la seule Europe, mais qu'il inspira, par exemple, les indépendances des peuples d'Amérique latine. Les peuples des Balkans aspiraient à cette unité nationale, mais ils

**"Transformer la diversité nationale des Balkans en une mêlée constante de petits Etats, tous impuissants face aux machinations permanentes des grandes puissances d'Europe" (Léon Trotsky)**

allaient subir de plein fouet les intérêts des grandes puissances. Après s'être unis un temps contre l'occupant turc et l'avoir presque entièrement privé de ses possessions territoriales sur le continent européen, ils furent entraînés par les principaux pays du Vieux Continent à des affrontements meurtriers. Le point de départ, s'il faut en situer un, est le congrès de Berlin de 1878-1879, appelé par antiphrase « le congrès des peuples », qui organisa le partage de cette région du monde. On peut penser à l'autre congrès de Berlin, en 1884-1885, qui organisa le partage de l'Afrique entre douze pays européens, avec l'aide de l'Empire ottoman et des Etats-Unis.



La région balkanique après le congrès de Berlin et avant 1913.

Léon Trotsky, qui était correspondant de guerre dans les Balkans en 1908, écrivait alors : « Les Etats qui forment aujourd'hui la péninsule balkanique furent fabriqués par la diplomatie européenne autour de la table de la conférence de Berlin de 1879. C'est là que furent prises toutes les mesures pour transformer la diversité nationale des Balkans en une mêlée constante de petits Etats. Aucun d'entre eux ne devait se développer au-delà d'une certaine limite, chacun d'entre eux était séparément enserré dans des liens diplomatiques et dynastiques et opposés à tous les autres et, pour finir, ils étaient tous impuissants face aux machinations et aux intrigues permanentes des grandes puissances d'Europe. » C'est de là que vient l'expression « balkanisation », cette forme de dislocation politique d'anciens Etats au profit exclusif des grandes puissances, une volonté qui habite d'ailleurs toujours les principaux dirigeants impérialistes, ainsi que nous le relevons dans notre encadré. En 1908, la révolution, appelée trop simplement « Jeunes-Turcs » (1), qui chasse le sultan du pouvoir, donne quelques espoirs de libéralisation et de modernisation de l'Empire ottoman, mais l'extrême hétérogénéité des Jeunes-Turcs (« jacobins », modernistes, islamistes) fut au contraire un facteur d'aggravation de la décomposition de l'empire. Au compte des grandes puissances, les petits Etats balkaniques se jettent alors sur les décombres de l'Empire et s'entredéchirent. La Russie tsariste cherche un débouché vers la Méditerranée, l'Ita-

lie veut un empire colonial, l'Autriche-Hongrie, la Grande-Bretagne et la France ne sont pas en reste, et chacun pousse son poulain.

- En 1912, Serbie, Bulgarie, Grèce, Monténégro (avec la neutralité bienveillante de la Roumanie) entrent en guerre contre l'Empire ottoman qui ne cesse de perdre des territoires. Les aspirations nationales ont été dérivées vers le bellicisme par les impérialismes divers, avec l'aide de bourgeoisies locales débiles qui ont besoin de gloire militaire pour, justement, occulter leur anachronisme folklorique.
- A compter de décembre 1912, les impérialismes s'agitent en coulisses (qu'ils n'avaient pas quittés, en fait) et les grandes puissances (France, Allemagne, Italie, Russie, Autriche-Hongrie et Royaume-Uni) organisent une conférence à Londres pour conserver la maîtrise des conséquences de la guerre qui a défait la Turquie. En mai 1913, cette conférence prive la Sublime Porte de ses possessions européennes (il en reste le petit territoire appelé « Turquie d'Europe ») et les répartit entre pays vainqueurs.

Avec le cynisme propre aux impérialistes, tout est fait dans ce traité pour jeter les bases d'une nouvelle guerre : l'Albanie, nouvellement créée, bloque l'accès à la mer souhaité par la Serbie ; la Bulgarie cherche un débouché en Macédoine, par exemple. Une nouvelle guerre éclate en juillet 1913 et c'est, cette fois, la Bulgarie qui en fait les frais, d'un strict point de vue territorial. A l'issue de ce conflit, un nouveau découpage aussi arbitraire que le premier se met en place. Le système des alliances qui va ensanglanter et détruire l'Europe à partir de 1914 se renforce. Les peuples balkaniques n'auront été que le laboratoire de la « Grande Guerre ». Dans son article cité plus haut, Trotsky écrivait : « Le gendarme, le financier, le missionnaire catholique et l'agent provocateur se partagent le travail. Et c'est leur œuvre commune que l'on baptise du nom de tâche culturelle. » Il est difficile de penser que cette phrase date de 1908 ! Nous verrons dans notre prochain article que la volonté des peuples de vivre en paix et ensemble fut, a contrario, formulée par les militants ouvriers internationalistes des différents Etats. ■

## ÉCLAIRAGE

### D'hier à aujourd'hui

Les grandes puissances d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'avant la Première Guerre mondiale. Mais, de l'état-major de l'OTAN aux cercles dirigeants de l'Union européenne ; de la Maison-Blanche aux « chefs d'Etat et de gouvernement » des G 7, G 8 ou autres G 20 – sans oublier, quand il le faut, *Le Figaro* ou « l'extrême gauche » – il est toujours de bon ton de vilipender les nations, les Etats nationaux, et surtout, de chercher à les affaiblir ou les disloquer. Quand ceux-ci se constituèrent, ils durent intégrer dans leur fonctionnement certaines des règles de la démocratie politique, même si ce fut le plus souvent de façon limitée et déformée. Ils durent reconnaître aussi des droits à la classe ouvrière, et d'abord celui de s'organiser de façon indépendante, de constituer des syndicats et des partis... Voilà pourquoi les nations restent aujourd'hui encore la cible des impérialismes. Quand, en 1995, l'impérialisme américain imposa les accords de Dayton aux peuples

de l'ex-Yougoslavie, couvrant les horreurs et les drames de la purification ethnique, il institutionnalisa sciemment une nouvelle dislocation de cette nation yougoslave que la Fédération dirigée par Tito (fondée sur la base de la résistance commune et victorieuse à l'occupation nazie) avait commencé à agréger. Quand l'Union européenne – que l'on veut parer des atours de la paix en Europe – essaye d'instaurer son « Europe des régions », elle agit directement pour la dislocation de la Belgique, de l'Italie, de nombreux pays de l'Europe de l'Est... Et quand les hyènes veulent dépouiller l'Afrique de ses considérables richesses naturelles, notamment en cherchant à faire du Sahel une zone de guerre permanente, ils y interviennent déjà militairement, comme la France de François Hollande vient de le faire, comme les Etats-Unis s'y préparent ouvertement contre l'Algérie. ■

(1) Jeunes-Turcs : organisation nationaliste révolutionnaire visant à la modernisation de l'Empire ottoman, traversée de courants profondément divergents.